

Le petit

SAINT-CANNAT

SEPTEMBRE 2020 . REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



VIE MUNICIPALE

Tous à l'école mardi 1^{er} septembre

p. 8

CULTURE

Une saison bien remplie s'annonce !

p. 26



Ville de
SAINT-CANNAT



Directeur de la publication
le Maire

Jacky GÉRARD

Responsable de la publication,
l'Adjointe à la Communication

Dominique Camhi

Conception

Saint-Cannat
Communication

Si vous ne recevez pas le "Petit Saint-Cannat", faites-vous connaître auprès du service Accueil
04 42 50 82 02
accueil@ville-saint-cannat.fr
Pour toute information, saint-cannat.fr

Imprimerie C.C.I.
04 91 03 18 30



03 - ÉDITO

04 - ACTUALITÉS

La Belle Récré, naissance d'une association
Festival La Belle Récré
Le syndicat d'initiative fait peau neuve
Cannat Beach
La Fête Notre Dame inaugure Saint-Cannat Capitale Provençale de la Culture
Interview de Paul Buisson-Baumelou
Retour en images

08 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Tous à l'école mardi 1^{er} septembre
Le Noël des enfants
Lancement des illuminations de Noël
Commemoration du 11 novembre
Cyrile Merlin, nouvel agent à la PM
Carnet de prélèvement de la Société de chasse
Conseil municipal du 27 mai 2020
Conseil municipal du 16 juin 2020
Conseil municipal du 6 juillet 2020
Conseil municipal du 10 juillet 2020

16 - URBANISME

Les travaux
La plateforme sportive de la Seigneurie

18 - VIE ÉCONOMIQUE

Les vigneron du Roy René
Le chapeau de Baupré 2020
La petite Aixoise a ouvert son bar
À la pointe de l'aiguille

19 - ENVIRONNEMENT

L'environnement et la forêt au cœur des préoccupations municipales.
Après le déconfinement, les incivilités reprennent...
Quelques rappels
Les rendez-vous verts

22 - JEUNESSE

Spectacles, cinéma et balade
Ecoles et parents
Ca bouge à la crèche
Planet Jeunes

25 - SOLIDARITÉ

Participation citoyenne
Semaine bleue 2020
Libère ton génie pour l'Afrique



26 - CULTURE

Saint-Cannat, Capitale Provençale de la Culture
Le Bustronome
Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
Gestes et Harmonie
Festiv'Actes
Aroma de Cai

29 - SPORT ET BIEN-ÊTRE

Saint-Cannat Volley Ball
Tennis Club Saint-Cannat
Cross Training Academy
Boxing Club
Sport et Loisirs
Le temps d'être
Spring Club masculin
Le SCSC féminin

34 - POINT DE VUE

35 - ÉTAT CIVIL



PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

ÉDITO

Chères Saint-Cannadènes, chers Saint-Cannadens

Ce nouveau mandat s'est ouvert dans des conditions particulières et complexes. Qu'il me soit permis de renouveler mes remerciements à l'ensemble des professionnels de soins, libéraux et employés des EHPAD, pour leur dévouement et leur efficacité. Saluons aussi l'engagement solidaire de nombreux Élus, acteurs associatifs et citoyens. Notre Commune a traversé cette crise sans trop de dégâts sur le plan sanitaire, et la Municipalité y a apporté avec réactivité sa contribution. Il faut souhaiter que les personnes atteintes, même si elles ont été peu nombreuses, soient parfaitement rétablies. Restons tous vigilants car cette crise sanitaire n'est pas terminée.

Sur le plan économique la situation est plus contrastée avec des professionnels qui ont pu travailler en s'adaptant à un contexte nouveau et d'autres qui ont dû cesser leur activité et affronter une période difficile. Il faut que nous nous mobilisions tous pour "consommer local".

Sur le plan institutionnel, la nouvelle Municipalité a pu enfin être installée le 27 mai. Le dispositif transitoire a cependant permis de gérer les affaires courantes, mais aussi les chantiers en cours. Ce nouveau Conseil municipal allie le dynamisme des nouveaux élus et l'expérience des anciens qui reste indispensable. Beaucoup de nouvelles Commissions municipales ont été mises en place et il faudra les faire vivre dans la durée, comme force de propositions.

Comme je l'ai déjà indiqué, ce mandat permettra de préparer l'avenir, tant sur le plan des élus que sur celui des équipements. Sur ce dernier point, le chantier de la Seigneurie se poursuit après un arrêt de plusieurs semaines. Ce complexe va compléter nos équipements sportifs déjà bien fournis et faciliter la pratique sportive. D'autres projets font aussi l'objet d'un travail de réflexion et de programmation. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains mois.

Évidemment, comme nous l'avons toujours fait, nous nous adapterons aux contraintes financières qui ne vont pas s'améliorer après cette crise. L'État va devoir combler le déficit public qui s'est amplifié pour faire face aux besoins. La Métropole ne voit pas sa situation budgétaire s'améliorer. La Région et le Département restent solides mais leurs recettes fiscales vont se trouver réduites.

Dans ce contexte, la rigueur est plus que jamais nécessaire. Certains pourraient trouver "anachronique" l'offre culturelle et festive accrue dans le cadre de "Capitale Provençale de la Culture". Sauf qu'il s'agit d'une opération existant depuis plusieurs années, dont la version 2020 était prévue depuis de nombreux mois et dont le financement est assuré par le Département pour faire "survivre" les troupes artistiques. Le budget communal n'en pâtira donc pas, si ce n'est par un accroissement de travail pour le service Festivités. Profitez donc de cette exceptionnelle programmation avec enthousiasme, mais toujours dans le respect maximum des règles sanitaires.

Nous vous souhaitons une belle rentrée.

Bien cordialement

Jacky GÉRARD



BELLE RÉCRÉ LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Depuis 2012 le Festival La Belle Récré est porté par la Municipalité de St Cannat et le Syndicat d'initiative. Cet été un passage de relais a été entrepris, La Belle Récré est désormais une association à part entière. Créée le 16 juillet 2020, l'association est présidée par Sylvie Maléon, épaulée par une trésorière, une secrétaire et une secrétaire adjointe.

La Belle Récré poursuit le très beau travail de l'équipe précédente et travaille d'ores et déjà sur le prochain Festival de La Belle Récré prévu les 2, 3 et 4 juillet 2021.

L'association a pour objectif l'Organisation et la promotion d'événements culturels et artistiques à destination du jeune public et de la jeunesse. Événements qu'elle proposera à la population de St Cannat en plus du Festival qui restera son action phare annuelle.

Les adhésions à l'association seront ouvertes à partir du 29 août au Forum des associations.

À bientôt !
Le Bureau
labellerecre@gmail.com

FESTIVAL LA BELLE RÉCRÉ : PROMESSES TENUES !

Quand l'équipe Culture propose au Syndicat d'Initiative de s'inscrire dans le projet de ce festival en 2012, son Président, Jean-Pierre Ferrouil, y embarque une partie de son équipe, et nous l'en remercions sincèrement ! Avec certains membres de la Commission Culture, notamment Maria Iglesias et Jacqueline Mantet très investies, avec Bruno notre régisseur général, avec le soutien du Maire et des Services techniques, l'aventure a connu un départ très prometteur ! Et l'aventure dure 8 ans avec au fil du temps de nouveaux "renforts", Mireille Catelin, Danièle Barbier, Monique Guillet, Nadia Alard... !

Le Festival est vite devenu le rendez-vous de la fin d'année scolaire pour les enfants et les familles. Malheureusement, la 9^e édition subissant elle aussi les aléas de la crise sanitaire, sa programmation est reportée à 2021...

Nous avons profité du changement de présidence du Syndicat et de la nouvelle mandature pour réfléchir à l'avenir de La Belle Récré... Nous avions envie de lui donner une nouvelle dynamique, un nouveau cadre, et pourquoi pas au sein d'une nouvelle association qui, du coup a le désir de s'investir en deçà du Festival dans d'autres actions pour l'enfance et la jeunesse ! Bien sûr l'équipe Culture renouvelée, associée à la Commission Vie associative présidée par Joël Levi-Valensi, sera présente pour accompagner, soutenir et valoriser le travail de cette jeune association qui conserve le nom de La Belle Récré et à qui nous souhaitons longue vie !

Dominique Camhi,
Adjointe au Maire déléguée à la Culture



LE SYNDICAT D'INITIATIVE FAIT PEAU NEUVE NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVELLE IDENTITÉ

Le Syndicat d'initiative a vécu quelques changements depuis l'arrêt brutal des activités et des manifestations dû à la crise sanitaire.

Pendant 11 ans, Jean-Pierre Ferrouil a assuré la fonction de Président du Syndicat d'initiative et c'est lors de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 3 juillet dernier qu'il a exprimé son intention de ne pas se représenter. Il reste, cependant, membre actif. Nous le remercions pour son engagement durant toutes ces années au sein de cette association.

Aujourd'hui, je suis très honorée d'avoir été élue présidente et de prendre le relais dans le contexte "Saint-Cannat Capitale Provençale de la Culture 2020" où de nombreuses manifestations vont avoir lieu dans les mois qui viennent.



Souhaitons aussi la bienvenue à Barbara Roux, hôtesse d'accueil, recrutée en mars dernier et présente Espace Suffren du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et le mercredi 14h à 16h30. Par ailleurs, plusieurs éléments de communication ont été modifiés, à savoir notre adresse mail, notre page Facebook, et le logo qui a été totalement repensé par le Service Communication de la Municipalité que nous remercions pour son implication dans sa conception.

Rappelons que notre association a notamment pour objet de réaliser des actions d'animation locale, culturelle, économique (Foire aux plantes, Marche des épouvantails, Forum des associations, Marché de Noël, Contes croisés...) mais aussi d'assister les associations ayant un intérêt local à réaliser leurs événements (assurer les réservations de spectacles ou manifestations diverses...) et de favoriser l'attractivité touristique à Saint-Cannat.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles des associations de Saint-Cannat ainsi que les bénévoles du Syndicat d'initiative qui œuvrent ensemble à la réussite des différentes manifestations.

Petit rappel : le Forum des associations se tiendra le samedi 29 août au jardin Joseph Richaud. Venez nombreux !

La Présidente,
Véronique Pellissier

Syndicat d'initiative
04 42 57 34 65
info.saintcannat@gmail.com
Facebook / Syndicat d'initiative Saint-Cannat.



CANNAT BEACH

ASSOCIATION SPORTIVE DE PLEIN AIR !

Comme pour narguer l'adversité, l'association Cannat Beach a été créée sous Covid 19.

Cette envie de plein air représente à merveille notre passion qui est née sur une plage au soleil couchant.

Aujourd'hui grâce à l'implication de la Municipalité dans la vie sportive du village, nous pouvons assouvir cette passion dans un cadre exceptionnel.

Nous avons pu commencer à pratiquer début juillet et le nombre de pratiquants augmente tranquillement mais sûrement.

Notre objectif ? Promouvoir la pratique du Beach Volley sous forme de match, entraînement et tournoi.

Notre volonté ? Jouer toute l'année en semaine et le week end.

N'hésitez pas à nous rejoindre : nous avons 2 niveaux de jeux et 3 créneaux par semaine.

Sportivement !

Le Président,
Jeff Houdusse
06 37 37 45 52

Le Bureau
Jeff Houdusse : Président
Arnaud Bezacier : Secrétaire
Christophe Burkard : Trésorier



LA FÊTE NOTRE-DAME DU 4 AU 8 SEPTEMBRE

La 546^e édition de la Fête Notre Dame, organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité, revêt cette année une dimension particulière ! Elle ouvre la Saison culturelle de St Cannat labellisée Capitale Provençale de la Culture !

Vendredi 4

À partir de 19h30, dans une ambiance insolite, la distribution des lampions animée par les musiciens des Fanettes et les comédiens artificiers de "Groom Service" de la Cie Karnavires, démarre les festivités place Gambetta.

Moments propices pour inaugurer **St Cannat Capitale Provençale de la Culture** en présence d'élus du Département et de St Cannat !

À 20h30, nous irons en cortège dans le village jusqu'au Stade Albert Barre pour assister au spectacle pyrotechnique de la Cie Karnavires "Et si c'était ça la vie" et le traditionnel Feu d'artifice .

Dès 22h30, pour ravir petits et grands, ouverture de la fête foraine prévue jusqu'au lundi 3 sur l'Esplanade Charles De Gaulle.

Samedi 5

Dès 8h30, pêche à la truite organisée pour les enfants au bord de la Touloubre.

À partir de 9h, vide greniers et défilé animé par la Pena Los Sombrosos.

À 11h30 Accueil des Nouveaux arrivants et Prix du public du 68^{ème} Salon de Peinture.

À 18h30, Apéro concert à l'Espace Coopérative avec le groupe Sweet Papa John.

Dimanche 6

À 10h30, Grand messe au Jardin Joseph Richaud.

À partir de 11h30, animations au jardin : jeux pour les enfants, magie, musique avec Les Trompettes du midi, et restauration sur place. Et à 16h30, projection du film Le fantôme de l'École de musique, salle Yves Montand.

À 18h, clôture de la fête en humour à l'Espace Coopérative.

Du vendredi 4 au mardi 8

Des concours de pétanque sont organisés au Boulodrome par l'équipe de La Boule Joyeuse.

Programme détaillé sur le flyer dédié et www.saint-cannat.fr
Bien évidemment, toutes les précautions sanitaires en vigueur seront mises en oeuvre. Si des mesures plus strictes étaient décrétées, elles pourraient avoir des conséquences sur certaines activités.

L'équipe du Cofet
saintcannat.fetes@yahoo.fr



PAUL BUISSON-BAUMELOU

MEMBRE DU PARLEMENT RÉGIONAL DE LA JEUNESSE ET ÉLU A ST CANNAT

Véritable laboratoire démocratique et d'innovation, le Parlement Régional de la Jeunesse qui repose sur un budget de 100 000 € est composé de 100 jeunes lycéens, d'étudiants, d'apprentis, de jeunes en formation professionnelle et en formation sanitaire et sociale, âgés de 15 à 25 ans, dont la durée de la mandature est d'un an renouvelable une fois. Répartis dans trois "Fabriques" : Citoyenneté, Environnement, Communication, ils participent ainsi à la vie civique en contribuant aux décisions de la Région, par leurs travaux, leurs propositions et leurs projets et être ainsi le porte-parole de la jeunesse régionale. Nous avons rencontré le jeune parlementaire st cannaden, Paul Buisson-Baumelou, qui a intégré le PRJ au sein de la "Fabrique Citoyenneté", et, pour notre fierté, la nouvelle équipe municipale !

La séance inaugurale du PRJ a eu lieu de 16 novembre dernier... Comment l'as-tu vécue ?



Une séance d'intronisation pour les nouveaux ! D'abord un temps formel, protocolaire assez impressionnant pendant lequel le Président de la Région a fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre. Puis le discours d'accueil des anciens membres qui ont renouvelé leur mandat et nous ont parlé de leur expérience, de leurs missions...

Par exemple ?

Les précédents jeunes parlementaires ont déjà porté des mesures concrètes comme "la banque de stages" ou le "e-pass jeunes" qui offre 80 € aux jeunes du territoire pour leur permettre de s'offrir concerts, livres, places de cinéma ou de licences sportives. Voir les projets aboutir et être votés en délibération aux assemblées plénières du Conseil régional a été pour eux une vraie satisfaction !

La candidature au Parlement est spontanée ?

Oui, il faut en faire la demande en envoyant lettre de motivation cv, etc. Et la candidature est soumise à une commission de membres du Rectorat, d'élus, de conseillers régionaux, qui étudient essentiellement, je pense, le rôle fédérateur et la représentativité du jeune au sein de son établissement.

Ce qui est ton cas...

En effet, je suis investi dans la vie associative et président de la Maison des lycéens au Lycée Émile Zola à Aix en Provence où l'on se réunit pour mener des projets, comme celui de l'obtention de l'éco-label.

C'est ce qui a motivé ta candidature ?

Les projets que nous voulons concrétiser au lycée entrent souvent dans le cadre de la politique régionale, et j'ai pensé qu' intégrer le PRJ me permettrait de les faire remonter aux instances institutionnelles. Le sujet de l'orientation est aussi un de ceux que nous soutenons au PRJ et sur lequel nous travaillons au sein de groupes avec l'avantage de rencontrer d'autres jeunes parlementaires, de partager nos idées...

Cela reste dans le strict cadre de la Région ?

Non... Nous avons un projet de déplacement au Parlement européen à Strasbourg pour rencontrer d'autres jeunes, d'autres acteurs publics appartenant à des Parlements de la jeunesse d'autres pays. De même que celui d'être porte-parole des jeunes de la région alpine en intégrant le dispositif de la SUERA*. Deux expériences qui peuvent s'avérer constructives.

Finalement... un engagement personnel et civique...

Le fait de me sentir utile déjà dans la défense des intérêts des jeunes, c'est non seulement enrichissant à titre personnel, mais cela permet aussi de nouer un réseau social et d'être au fait des vrais besoins. Il faut le vivre comme une mission au sein de notre société. Cela nécessite certes du travail, du temps, des déplacements. Le sens des responsabilités aussi... Mais la motivation est essentielle !

Avec un 20 au Baccalauréat, Paul Buisson-Baumelou qui vient d'avoir 18 ans, est sans nul doute motivé ! D'autant plus qu'il fait partie de la Commission Culture et s'occupe désormais à St Cannat du Suivi de la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux ... Malgré les hautes études qu'il entreprend, il promet d'être aussi efficace que son engagement l'y invite...

Un bel exemple d'investissement à suivre et que nous ne pouvons que féliciter...

St Cannat Communication

* La SUERA (Stratégie Macrorégionale de l'UE pour la Région Alpine), dispositif de coopération territoriale européenne renforcée, visant à faire converger les initiatives pour traiter des problèmes communs rencontrés au sein de la macrorégion alpine en contribuant à sa cohésion économique, sociale et territoriale.

RETOUR EN IMAGES

SAISON ESTIVALE PLUTÔT POSITIVE...

Concert Ruben Paz



Concert sur les Routes de Provence



Concours de pétanque



Concert Haute Tension



Distribution des lampions



Discours de la Fête Nationale



Tournoi Tennis Beach



Tournoi Beach Volley



Cinéma Plein Air



TOUS À L'ÉCOLE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE !



2020/2021, ANNÉE DE CHANGEMENTS

Après une année scolaire hors normes, marquée par une longue période de confinement/déconfinement, nous souhaitons que tous nos écoliers puissent apprendre, s'épanouir, retrouver leurs enseignants, leurs camarades, le personnel municipal (ASEM, Agents, Intervenant sport) dans les meilleures conditions possibles. Ceci dès Septembre.

Une équipe enseignante qui bouge

Madame Claudine Mazzerole, après de nombreuses années de s'être consacrée à nos petits Saint-Cannadens de l'école maternelle de l'Ancienne Gare, a pris sa retraite. Madame Clatherine Dubois, qui a fait fonction de directrice et a enseigné à l'école Barbizet, est également partie en retraite. À toutes deux, tous nos vœux de belle retraite bien méritée après toutes ces années d'investissement, de dévouement auprès de nombreux et attachants élèves.

Dès la rentrée, de nouveaux professeurs d'école intégreront les équipes enseignantes déjà en place dans nos écoles communales. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Fusion

Autre changement : nos deux écoles élémentaires Santolines et Barbizet vont fusionner. Madame Laurence Nightingale assurera la direction de ce regroupement, animera une seule équipe enseignante avec un projet pédagogique commun allant du CP au CM2. Ce qui permettra un suivi des élèves plus cohérent.

Implication de la Municipalité

La Municipalité, comme lors des mandats précédents, s'engage à soutenir les actions, les projets du corps enseignant et à assurer des services périscolaires de qualité pour les familles en besoin. Cet été, des travaux de rénovation, d'aménagement, d'entretien des locaux scolaires ont été réalisés aux Santolines (sols, peintures...) et à la Maternelle (accès aux normes handicapés, toilettes, fontaine, peintures...). À l'école Barbizet, pause d'éléments pour insonoriser la salle "ancien préau". Le centre aéré "L'ilot folies" ayant investi les bâtiments de cette école, les travaux de peinture sont reportés aux prochaines vacances d'octobre.

Exposition et spectacle

En partenariat avec la Commission Culture, une exposition Artesens "L'arbre aux essences" sera ouverte aux écoles en novembre. Des spectacles de Noël clôtureront un premier trimestre qui aura vu les élèves réintégrer les bancs des écoles dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité préconisées par l'Éducation Nationale. À tous, enseignants, parents, élèves, nous souhaitons une belle rentrée et une année scolaire enrichissante.

Mireille Catelin
Élue déléguée à l'Éducation

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Le protocole sanitaire dans les écoles pour la rentrée est consultable sur le site internet de la ville. En raison de la crise sanitaire, les inscriptions aux écoles et aux services périscolaires pour la rentrée de septembre 2020 se font de façon dématérialisée.

Vous trouverez sur le site internet de la ville www.saint-cannat.fr les documents nécessaires à télécharger (Vie municipale/Services municipaux/Écoles et Périscolaire)
- la fiche d'inscription École
- la fiche d'inscription Périscolaire

Il faut les compléter et les envoyer à periscolaire@ville-saint-cannat.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Service Périscolaire, Hôtel de Ville, 14 place de la République 13760 Saint-Cannat.

L'inscription aux écoles est nécessaire pour :
- les enfants nés en 2017 (rentrée 2020 en Petite Section de maternelle)
- les enfants nés en 2014 (rentrée 2020 en Cours Préparatoire)
- les enfants nouveaux arrivants sur la commune.
Lorsque vos fiches d'inscriptions aux écoles auront été validées en Mairie, nous vous en transmettrons une copie par mail ou courrier, afin que vous puissiez procéder à l'admission définitive auprès des directrices d'écoles.

OUVERTURE DES ÉCOLES

La prérentrée des enseignants a lieu le lundi 31 août. La rentrée des élèves a lieu le mardi 1^{er} septembre. Pour rappel, les deux écoles élémentaires, Barbizet et Santolines, ont fusionné. Une seule école, une seule directrice !

◆ École élémentaire

Le portail sera ouvert à 8h20. Les classes ainsi que la liste des fournitures seront affichées à l'école. Renseignements 04 42 50 62 14 / 04 42 57 21 93

◆ École Maternelle de l'Ancienne Gare

Lundi 31 août, en fin d'après-midi, les listes des classes ainsi que les modalités de rentrée seront affichées à l'entrée de l'école. Renseignements 04 42 57 34 22

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

GARDERIE - ÉTUDE - RESTAURANT SCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)



◆ ÉCOLE MATERNELLE DE L'ANCIENNE GARE

Garderie du matin - de 7h30 à 8h15
Dans la cantine de la Maternelle
Garderie du soir - de 16h30 à 18h
Dans l'école Maternelle
Restauration - de 12h à 14h

◆ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Accueil de loisirs (alsh)
Matin : 7h30 à 8h15
Soir : 16h30 à 17h30
Surveillance du soir - de 16h30 à 17h
Étude surveillée du soir - de 16h30 à 18h
Restaurant self et animations - de 12h à 14h

◆ PAUSE MERIDIENNE

De 12h à 14h

Les animations pendant la pause méridienne connaissant un vif succès depuis plusieurs années, le Maire et l'équipe Éducation ont décidé d'enrichir ce temps. Après un repas préparé par notre cuisinier Fabrice et son équipe, les agents municipaux surveillants, titulaires d'un BAFA, animent des ateliers ludiques et/ou sportifs.

◆ RÉSERVATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions aux services périscolaires (restauration scolaire, accueil de loisirs, garderie, études surveillées) sont obligatoires et annuelles. Les parents, ou le responsable légal, sont tenus de préciser les jours de fréquentation de l'enfant (planning prévisionnel), pour la restauration scolaire, l'étude, la garderie, l'accueil de loisirs (alsh).

◆ FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription pour l'année 2020/2021 est téléchargeable sur le site internet de la ville (Vie municipale/Services municipaux/Écoles et Périscolaire) Elle est à envoyer au periscolaire@ville-saint-cannat.fr ou par voie postale : Service Périscolaire, Hôtel de Ville, 14 place de la République, 13760 Saint-Cannat. Le planning de réservation doit être complété. Il s'agit d'un planning prévisionnel pouvant être modifié en cours d'année.

◆ INFORMER D'UNE MODIFICATION DE RÉSERVATION

Les réservations sont des engagements contractuels de la part des parents. Des modifications seront possibles jusqu'à la veille avant 15h sur :
- le Portail famille : https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home
- ou par SMS au 06 98 93 64 09
- ou par mail à l'adresse suivante : periscolaire@ville-saint-cannat.fr
- ou le jour même par SMS ou mail, uniquement en cas d'absence de l'enfant pour maladie.
Merci d'utiliser chaque fois que possible le Portail Famille, plutôt que le mail ou le SMS (sauf cas particulier, les messages téléphoniques ne seront plus pris en compte).

◆ TARIFS 2020/2021

Restauration Enfants : 3,40 € (majoration à 4,70 € en cas de non inscription de l'enfant)
Garderie maternelle : 2,50 € (inchangé depuis 2015)
Étude surveillée / Accueil de loisirs (alsh)
Surveillance primaire : 1,5 € (inchangé depuis 2015)

Le paiement se fait :

- mensuellement et en "post paiement" (c'est-à-dire après service fait et après envoi d'une facture - par prélèvement automatique (à compter du 15 du mois suivant) OU par carte bancaire via le Portail Famille

Le paiement des services pour lesquels les enfants sont inscrits est dû si l'annulation n'a pas été faite dans les temps.



PERIODES DE VACANCES CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Vacances d'automne
Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre

Vacances de Noël
Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier

Vacances d'hiver
Du samedi 20 février au lundi 8 mars

Vacances de printemps
Du samedi 24 avril au lundi 10 mai

Pont de l'Ascension
Du mercredi 12 au lundi 17 mai

Vacances d'été
Samedi 6 juillet

À savoir : Le début des vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.



NOËL DES ENFANTS

Chaque année, la Municipalité de St Cannat, via l'équipe Culture, offre des spectacles pour Noël aux enfants des écoles. Lors du goûter organisé le vendredi 13 décembre 2020 après la classe, les petits entre 3 et 6 ans recevront un cadeau et approcheront le Père Noël !

PETIT CONCERT DE NOËL

Jeudi 10 décembre
Chants, chansons, avec des guitares, une basse, des grelots, des cloches et un kazoo !
Maïrol Cie - Dès 3 ans - Durée 40'
Spectacle pour les enfants de la Maternelle
3 séances 10h30 - 14h15 - 15h15 Salle Yves Montand

CADEAUX & GOÛTER OFFERTS AUX ENFANTS DE MATERNELLE

Vendredi 11 décembre
16h30 Salle 4 Septembre

LES LUNES ET LES NUAGES

Jeudi 17 & vendredi 18 décembre
Un voyage en musique et chansons avec Pierre Gueyraud !
La Boîte à Mus' - Provence en scène - Dès 3 ans - Durée 50'
Spectacle pour les enfants de CP/CE1 et des CE2 au CM2
4 séances Salle Yves Montand
Jeudi 10h30 - 14h30 / Vendredi 10h30 - 14h30

Plus d'infos sur la brochure culturelle et www.saint-cannat.fr

LE LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL C'EST LE 28 NOVEMBRE !

La Municipalité de St Cannat vous invite samedi 28 novembre au lancement des illuminations de Noël !

Nous vous donnons rendez-vous à 18h place Gambetta pour la distribution des lampions et la parade lumineuse entre échassier, acrobates et musiciens du Cirque Indigo !

L'école de musique clôture la soirée avec des chants de Noël animés par Fabienne Berthet, professeur de chant moderne.

St Cannat Communication



CYRIL MERLIN NOUVEL AGENT À LA POLICE MUNICIPALE

Après 5 années passées à la Gendarmerie de Lambesc en tant que gendarme adjoint, Cyril Merlin rejoint les rangs de la police municipale en ouvrant sa carrière en Isère pendant 2 ans.

Puis il réalise son souhait de revenir dans le sud de la France, et mute dans la commune de Rognes pendant 2 ans puis dans la commune de Lambesc pendant 6 ans.

Et le voilà à 35 ans, Brigadier-chef principal à Saint-Cannat

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE

11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie avec dépôt de gerbe

11h45 Cortège vers le cimetière

12h Apéritif offert par la Municipalité Salle Revol

COMMUNIQUÉ SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-CANNAT

Permanences pour la remise des cartes de chasse
Du mercredi 2 au samedi 7 septembre
8h-12h Salle de la coopérative

CONSEIL MUNICIPAL

27 MAI 2020

Claude Martin, doyen du Conseil municipal, procède à l'appel, puis à l'élection du Maire. Résultat du vote : Jacky GÉRARD est élu Maire de Saint Cannat, pour la septième fois consécutive.

Puis le Maire de Saint-Cannat procède à l'élection des adjoints. Sont élus à la majorité : Joël Levi Valensi, Dominique Camhi, Yves Falchi, Lyne Maurizio Jean-Paul Venturini, Danièle Barbier, Guillaume Sorba, Anne-Laure Falquéro.

Pour les questions n°1 à n°4, les élections du Maire et des Adjoints font l'objet d'un PV selon une forme réglementaire.

5°) Délégations du Conseil municipal au Maire

Christophe Genre, DGS, fait lecture des délégations du Conseil municipal au Maire. *Approbation*

6°) Commissions municipales thématiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, de créer les Commissions consultatives municipales mentionnées ci-dessous :

- o Finances, Budget, Economie,
- o Animation, Vie associative, Équipements
- o Culture, Communication, Tourisme
- o Urbanisme, Bâtiment, Architecture
- o Sécurité des biens et des personnes
- o Environnement, Transition écologique et solidaire
- o Ruralité, Agriculture, Forêt
- o Ressources humaines, Qualité de services
- o Travaux, Voirie, Propreté, Entretien
- o Petite enfance, Jeunesse et sport
- o Action sociale, Solidarités, Santé, Emploi, Insertion

7°) Création Commission d'Appel d'offres et Délégation de service public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer la Commission d'appel d'offres de la Commune,
- De créer la Commission pour les délégations de services publics de la Commune,
- De dire que ces deux commissions sont permanentes.

8°) Désignations des membres des Commissions d'Appel d'offres et Délégation de service public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter la liste des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'offres et de la Commission de Délégation de Service Public, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

Commission d'Appel d'offres		Commission pour la Délégation de Services publics	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Président : Jacky Gérard	/	Président : Jacky Gérard	/
Daniel Petit	Lyne Maurizio	Daniel Petit	Lyne Maurizio
Joël Levi Valensi	Didier Jarnigon	Joël Levi Valensi	Didier Jarnigon
Yves Falchi	Marie Lorraine Volland	Yves Falchi	Marie Lorraine Volland
Claude Martin	Béatrice Rossi	Claude Martin	Béatrice Rossi
Georges Besse	Paul Vidalou	Georges Besse	Paul Vidalou

9°) Indemnités des élus municipaux

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, Y. Falchi votant contre, adopte le montant des indemnités maximum pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués, aux taux suivants, en pourcentage de l'indice 1027 :

	% de l'indice 1027 maximum	% de l'indice 1027 proposé
Maire	55% 2.139,17 € brut	40 %
Adjoint	22% 855,67 € brut	Entre 12% et 22% selon délégation(s)
Conseiller municipal avec délégation	6% 233,36 € brut	6 %



10°) Représentants de la commune au sein de la maison de retraite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
D'élire au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Publique de Saint-Cannat quatre représentants du Conseil municipal, en plus du maire :

- Sabrina Bouras
- Béatrice Rossi
- Monique Guillet
- Lyne Maurizio

De dire que si le nombre de représentants issus de la Commune de Saint Cannat peut être porté à six, dont le Maire, Kathia Calvo sera élue.

11°) Représentants de la commune au sein du Comité communal d'action sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

De dire que le CCAS de Saint Cannat sera composé de la façon suivante :

- Le président,
- 6 conseillers municipaux,
- 6 membres d'associations œuvrant dans le domaine social

De procéder à l'élection des représentants du conseil municipal au sein du Centre communal d'action sociale :

- Président : Jacky Gerard	Mathieu Ribes
Monique Guillet	Danièle Barbier
Sabrina Bouras	Sandrine Rochez
Anne Laure Falquéro	

12°) Représentants de la commune au sein de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner en qualité de membres du Conseil d'exploitation de la Régie de vente de caveau :

- Jacky Gérard, Président
- Claude Martin
- Didier Jarnigon

13°) Représentants de la commune au sein du Comité consultatif de l'éducation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer le Comité consultatif de l'éducation et d'arrêter la liste des membres comme mentionnés ci-dessous :

- Le Maire (Président de droit)
- 7 Conseillers municipaux
- les Directeurs des écoles,
- les Président(e)s des associations des parents d'élèves,
- le Directeur général des services
- le Directeur des services techniques,
- le Contremaître des services techniques,
- la Responsable du service des écoles et de l'entretien

Les membres issus du Conseil municipal étant :

Président : Jacky Gérard	Audrey Rubiolo
Mireille Catelin	Anne Laure Falquéro
Sabrina Bouras	Dominique Camhi
Béatrice Rossi	Kathia Calvo

14°) Représentants de la commune auprès du Syndicat intercommunale du monument aux martyrs de Sainte Anne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner pour représenter la Commune, pour siéger au Syndicat Intercommunal du Monument aux Héros et Martyrs de Sainte Anne :

- Jacky Gérard, Maire, Délégué titulaire
- Claude Martin en qualité de délégué titulaire communal,
- Et en qualité de délégués supplémentaires :
- Sabrina Bouras en qualité de déléguée supplémentaire communale
- Georges Besse, en qualité de délégué supplémentaire communal

15°) Désignation du correspondant Défense en charge de la sécurité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner Sabrina Bouras à la fonction de Conseiller municipal en charge des questions de Défense.

16°) Représentants de la commune auprès de la Fédération nationale des communes forestières

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner Jacky Gérard comme représentant de la Commune au sein de la FNCOFOR des Bouches du Rhône, et Guillaume Sorba comme suppléant.

17°) Droit à la formation des élus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la transmission aux conseillers municipaux des informations relatives à la formation des élus.



1°) Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Besse, S. Rochez, P. Vidalou, K. Calvo s'abstenant,
Prend acte des tendances d'orientation budgétaire à intégrer aux Budgets primitifs 2020 à voter avant le 31 juillet 2020 et au débat qui a eu lieu sur le sujet à partir du rapport d'orientations budgétaires.

2°) Demande de subvention au CD13 au titre du dispositif Air Energie Climat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Plan Air Energie Climat Territorial" 2020, pour les projets de rénovation de m'éclairage public communal, à un taux de 60%, pour des travaux de 443.173 €HT, et un montant de subvention de 265.903,80 € ; de s'engager à respecter les conditions de financement du Département.

3°) Demande de subvention au CD13 au titre de l'accessibilité PMR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Aide à l'accessibilité des services publics aux personnes à mobilité réduite" 2020 (Bibliothèque, Club house tennis, Piscine, Mairie - phase 1, Salle 4 septembre - phase 1), à un taux de 70%, pour des travaux de 255.346 €HT et pour un montant de subvention de 178.742,20 € ; de s'engager à respecter les conditions de financement du Département.

4°) Demande de subvention au CD13 au titre de la sécurité routière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Travaux de sécurité routière" 2020 (Plateaux traversants, sécurisation RD7N, feux tricolores, ...), à un taux de 80%, pour des travaux de 81.474,27 €HT et un montant de subvention de 65.179,42 €.

5°) Demande de subvention au CD13 pour Saint Cannat, capitale provençale de la culture

La Commune de Saint-Cannat a obtenu le label "Capitale provençale de la Culture 2020".

Ce label nous est attribué pour une période allant du mois de septembre 2020 jusqu'au début de l'année 2021.

Dans ce cadre, la Commune sollicite une subvention de 100 000 €, au titre de "l'aide à la programmation culturelle annuelle" qui s'inscrit dans le dispositif de "l'aide aux communes".

À part pour la gastronomie et la restauration, la quasi totalité de ces spectacles et animations sera gratuite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône une subvention d'Aide à la programmation culturelle annuelle pour un montant de 100.000 €, pour un programme culturel de 165.328 €.

6°A) Participation au fonds "Covid Résistance" de la Région Sud PACA

La pandémie mondiale du virus COVID-19 engendre une crise sanitaire majeure aux conséquences sociales, financières et économiques sans précédent. Nos entreprises, notamment les TPE et PME qui constituent le socle de notre économie régionale et locale, et de nos emplois, sont touchées de plein fouet. C'est dans ce contexte d'urgence que la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la Banque des Territoires ont mis en œuvre le Fonds "Covid Résistance" en direction des entreprises de moins de 20 salariés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la commune de Saint Cannat.

6°B) Fonds "Covid Résistance" – Convention avec Initiative Pays d'Aix

La crise sanitaire Covid 19 a impacté très fortement une très grande majorité des entreprises. La Région PACA / SUD a mis en place des fonds de soutien au tissu économique régional a lancé un appel à abondement auprès des collectivités territoriales. La Municipalité de Saint Cannat souhaite être solidaire de cette initiative de soutien à l'économie Régionale et locale dénommée "Covid Résistance". La Région a sollicité les collectivités territoriales pour abonder ce fonds à hauteur de 2 € par habitant. Réglementairement, cette participation est un prêt aux entreprises. Il convient d'établir une convention avec l'association Initiative Pays d'Aix, désignée comme opérateur de cette aide économique.

La participation de la Commune, d'un montant de 12.000 euros, soit 2 €/habitant, prendra la forme d'un apport en fonds propres avec droit de reprise et sera versée à l'association Initiative Pays d'Aix qui sera chargée, en tant qu'opérateur d'assurer le suivi des aides, de l'instruction des demandes au remboursement des prêts ; de tenir une comptabilité analytique permettant une information précise de l'utilisation du présent apport ; de communiquer aux partenaires financeurs toutes les informations nécessaires au suivi et au pilotage de ce dispositif exceptionnel.

La cible de ce fonds est :

- Les entreprises de moins de 20 salariés, autonomes au sens de la réglementation européenne, rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à l'impact du coronavirus, notamment en tension de trésorerie et/ou souhaitant mettre en œuvre un projet d'investissement visant à limiter l'impact économique du coronavirus (achat de matériel de protection et de prévention, changement de filière d'approvisionnement).

- Tous les statuts d'entreprises sont concernés : indépendants, personnes morales (sociétés, associations, coopératives) développant une activité économique.

- Tout secteur d'activité confondu, dont les professions libérales réglementées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention entre l'association Initiative Pays d'Aix et la Commune de Saint Cannat et d'abonder le fonds "Covid Résistance" à hauteur de 12 000 €.

7°) Statuts de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la nouvelle version des statuts de la Régie de vente de caveaux ; d'annuler les statuts antérieurs, de désigner Georges Besse comme quatrième conseiller d'exploitation de la régie.

8°) Convention d'apprentissage de la natation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider le projet de convention avec l'association Urbania, afin de permettre l'apprentissage de la natation aux usagers de la piscine municipale. L'association sera aussi autorisée à donner des cours d'aquagym.

9°) Achat d'un terrain pour l'extension du cimetière

Dans le cadre du projet d'extension du cimetière communal, la commune souhaite acquérir deux parcelles limitrophes, inscrites en emplacement réservé sur les documents d'urbanisme depuis de nombreuses années (POS, puis PLU).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles CD114 et CD 115, à M. Jean Paul Aurran, au prix de 20.000 € et de préciser que les frais relatifs à cette procédure seront pris en charge par la Commune,

10°) Dépôt d'autorisation d'urbanisme – Local des boulistes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à déposer au nom de la Commune une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP), pour le projet d'extension du local mis à disposition de l'association des boulistes, sur la parcelle BZ3, ainsi que tout autre document y afférent, dont d'éventuels dossiers modificatifs.

11°) Accessibilité des toilettes de la mairie

La Municipalité va aménager les toilettes de la mairie, située 14 place de la République, sur les parcelles cadastrées CA163 et CA164, pour les mettre aux normes d'accessibilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à déposer au nom de la commune une autorisation de travaux (AT) pour l'aménagement d'un ERP, sur les parcelles cadastrées CA163 et CA164, pour le projet décrit ci-dessus, ainsi que tout autre document y afférent, dont d'éventuels dossiers modificatifs.

12°) Modification au RIFSEEP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'intégrer dans le dispositif du RIFSEEP communal les grades de catégories A et B de la filière technique et de catégorie A de la filière sportive, et de valider la version consolidée du régime indemnitaire RIFSEEP communal.

13°) Prime spéciale Covid 19

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les principes présentés ci-dessous relatifs à la création et à l'application de la prime exceptionnelle Covid 19 au sein des services municipaux de Saint Cannat, de dire que le montant nécessaire sera inscrit au budget.

Agents ayant travaillé en présentiel et ayant assuré un surcroît de travail important et/ou ayant pris des risques particuliers : prime allant jusqu'à 1000€

Agents ayant travaillé en présentiel de façon importante : prime allant jusqu'à 500€

Agents en télétravail à temps plein ou de façon importante : prime allant jusqu'à 450€

Agents ayant travaillé ponctuellement en présentiel : prime allant jusqu'à 250€



1°) Adoption des comptes de gestion 2019 de la Commune et de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les comptes de gestion tenus par le Receveur municipal pour l'exercice 2019, afférents aux budgets de la commune et de la Régie municipale de vente de caveaux, dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs des budgets précités pour l'année 2019.

2°) Adoption du compte administratif 2019 du budget de la Commune

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Besse, S. Rochez, P. Vidalou, K. Calvo s'abstenant, décide d'adopter le compte administratif 2019 de la Commune tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes 2019			
Prévisions budgétaires	6 181 766,82	5 944 741,20	12 126 508,02
Titre de recettes	2 637 714,47	5 406 563,99	8 044 278,46
Dépenses 2019			
Prévisions budgétaires	6 181 766,82	5 944 741,20	12 126 508,02
Dépenses nettes	2 658 505,04	5 325 242,19	7 983 747,23
Résultat de l'exercice 2019			
Excédent		81 321,80	60 531,23
Déficit	20 790,57		
Résultat reporté 2018			
Commune			
Excédent		826 449,76	494 001,96
Déficit	332 447,80		
Résultat de clôture 2019			
Excédent		907 771,56	865 534,36
Déficit	42 237,20		

3°) Adoption du compte administratif 2019 du budget de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte administratif 2019 de la Régie de vente de caveaux tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes 2019			
Prévisions budgétaires	27 829,00	26 640,96	54 469,96
Titre de recettes	22 505,01	24 298,43	46 803,44
Dépenses 2019			
Prévisions budgétaires	27 829,00	26 640,96	54 469,96
Dépenses nettes	24 336,77	22 505,01	46 841,78
Résultat de l'exercice 2019			
Excédent		1 793,42	
Déficit	1 831,76		38,34
Résultat reporté 2018			
Excédent	5 323,99	98,26	5 422,25
Déficit			
Résultat de clôture 2019			
Excédent	3 492,23	1 891,68	5 383,91
Déficit			

4°) Affectation des résultats 2019 de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter les résultats du compte administratif 2019 du budget principal de la commune sur le budget 2020, comme suit :

- Report du résultat cumulé excédentaire de fonctionnement, de 907.771,56 €, pour :
307.771,56 € au compte R002 en recettes de fonctionnement
600.000,00 € au compte 1068 en investissement
- Report du déficit cumulé d'investissement de :
353.238,37 € au compte D001 en investissement

5°) Affectation des résultats 2019 de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2019 de la régie de vente de caveaux comme suit :

- Report du résultat excédentaire d'exploitation, de 1.891,68 € pour :
1.891,68 € au compte R002 en recettes d'exploitation
0 € au compte 1068 en investissement
- Report de l'excédent d'investissement de
3 492,23 au compte R001 en investissement



CONSEIL MUNICIPAL

6 JUILLET 2020

6°) Vote des taux des taxes communales 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux et les produits prévisionnels des impôts locaux comme suit (aucune modification des taux) :

	Bases prévisionnelles notifiées 2020 en €	Taux 2020	Produit attendu en €
Taxe d'habitation	8 053 000	14,70%	1 183 791
Foncier bâti	6 592 000	21,90%	1 443 648
Foncier non bâti	120 700	39,00%	47 073
Total produit attendu			2 674 512

7°) Modification d'AP/CP sur le budget principal de la Commune

Par la délibération n°2019-027 en date du 1^{er} avril 2019, le conseil municipal ouvrait une procédure d'AP/CP (Autorisation de programme / Crédits de paiement) pour la construction d'une plateforme sportive sur le quartier de la Seigneurie.

AP/CP ouverts par la délibération n°2019-027

Les crédits de paiements qui ont été inscrits pour les bâtiments sportifs, pour un montant de 5.500.000 € TTC, sont les suivants :

CP 2019	CP 2020	CP 2021
850.000 € TTC	4.000.000 € TTC	650.000 € TTC

Modification du montant de l'AP (autorisation de programme)

Il est nécessaire de majorer l'AP/CP n°3 afin d'y intégrer, au-delà du cout des bâtiments, l'acquisition foncière (qui faisait l'objet d'une autre inscription au budget) et les aménagements extérieurs (qui n'avait pas encore été inscrits en 2019) :

Objet	€TTC
Construction des 2 bâtiments sportifs	5.500.000
Acquisitions des terrains (750.000 € + frais notariaux)	810.000
Aménagements extérieurs	700.000
TOTAL	7.010.000

Proposition pour les crédits de paiement (CP)

D'un autre côté, la crise sanitaire Covid 19 a fait prendre du retard à l'opération et il y a lieu de décaler une partie des paiements en 2021.

CP 2019	CP 2020	CP 2021
850.000 € TTC	3.600.000 € TTC	2.560.000 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De modifier l'AP/CP n°3 sur l'opération d'investissement n°531 "Aménagement secteur Seigneurie" pour un volume global de 7.010.000 € TTC, selon les modalités présentées ci-dessus ;
- De s'engager à reprendre les termes de l'AP/CP n°3 sur le budget 2021, et d'y prévoir les reports de ces crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération.

8°) Vote du budget primitif 2020 de la Commune

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Besse, S. Rochez, P. Vidalou, K. Calvo s'abstenant, décide de voter le budget primitif 2020 de la commune, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 853 315,07	5 853 315,07
Investissement	7 542 515,51	7 542 515,51
TOTAL	13 395 830,58	13 395 830,58

9°) Vote du budget primitif 2020 de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif 2020 de la régie de vente de caveaux, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses en €	Recettes en €
Exploitation	21 781,23	21 781,23
Investissement	20 049,00	20 049,00
TOTAL	41 830,23	41 830,23

10°) Demande de subvention au Département pour l'amélioration de la forêt communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental au titre de l'Amélioration de la forêt communale 2019, pour une subvention de 50% des couts prévisionnels, pour un montant de 11.365 € comme présenté ci-dessous :

Opération 1 :
Reboisement pédagogique : Travaux de replantation sur les terrains incendiés en 2017, assistance pour les replantations par les écoles et par les bénévoles

Cout prévisionnel : 5.080 € HT.

Planning prévisionnel de réalisation : Automne 2020 ou printemps 2021

Opération 2 :
Réfection d'un chemin communal

Cout prévisionnel : 12.650 € HT

Planning prévisionnel de réalisation : 2021

Opération 3 :
Travaux d'abattage d'arbres, pour finir d'assainir les terrains brûlés en 2017

Cout prévisionnel : 5.000 € HT

Planning prévisionnel de réalisation : fin 2020 ou 2021

Montant total : 22.730 € HT

Plan de financement

- Département 50% : 11.365,00 €

- Métropole AMP 25% : 5.682,50 €

- Autofinancement 25% : 5.682,50 €

11°) Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Les conseillers municipaux suivants ne participent pas au vote :

- Pour la subvention de l'Amicale du personnel :
L. Maurizio
- Pour la subvention du Comité Officiel des Fêtes :
M. Catelin, L. Maurizio
- Pour la subvention de l'Arum et la Libellule : J. Gérard
- Pour la subvention de la Gymnastique volontaire :
S. Boulinguez
- Pour la subvention de Sport et loisirs : G. Besse, S. Rochez
- Pour la subvention du Syndicat d'Initiative : D. Camhi
- Pour la subvention de Vitrines et métiers : G. Besse

Décide d'allouer les subventions aux associations pour un total de 344 710 € sur un montant budgétisé de 550.000€.

12°) Dénomination de l'école unifiée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dire que l'école élémentaire unique de la commune sera dénommée, en attente d'une éventuelle modification : Ecole Pierre Barbizet.

13°) Modification au règlement de la piscine municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la version du règlement de la piscine municipale "Covid 19" pour la saison estivale 2020 uniquement.

14°) Modification au Plan d'organisation des secours de la Piscine municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le nouveau Plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine de Saint Cannat.

15°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la modification présentée ci-dessous :

- Création d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet 28h30/semaine.



CONSEIL MUNICIPAL

10 JUILLET 2020

1°) Conventions d'objectifs avec 4 associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'association Enfants et Loisirs, sis à Saint-Cannat, gestionnaire d'une crèche et d'une micro crèche associatives pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 170 000 € pour la crèche et 47 000€ pour la micro crèche.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'association les Amis de l'Instruction Laïque, sise à Saint-Cannat, œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire sur la Commune, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'association Planet'Jeunes, sise à Saint-Cannat, œuvrant dans le domaine de l'accueil éducatif des enfants et des jeunes hors temps scolaire ainsi que dans la promotion des droits de l'enfant et d'une éducation laïque ouverte et accessible à tous, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 70.000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'Amicale des employés municipaux, sise à Saint-Cannat, œuvrant pour créer et développer les moyens d'œuvres sociales pour les employés municipaux pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 23.090 €.

2°) Modification au vote du budget primitif 2020 de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide:

- D'annuler la délibération n°2020-045 du 6 juillet 2020.
- De voter le budget primitif 2020, conformément à la maquette jointe et avec les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5.853.315,07	5.853.315,07
Investissement	7.542.515,51	7.542.515,51
TOTAL	13.395.830,58	13.395.830,58

TRAVAUX

VOIRIES

Subventionnés à 70% par le Département :	
Chemin du Seuil	35 659.34 €ht
Chemin du Paradou	19 164.13 €ht
Traverse Abeou	17 871.91 €ht
Ecluse Chemin de Berre	8 260.69 €ht

Subventionnés à 40% par le Département et à 30% par la Métropole :	
Parking Résidence la Galinette	10 930.54 €ht

BÂTIMENTS - PATRIMOINES DIVERS

Commandés et en cours

- Subventionnés à 70% par le Département :	
Peinture école Barbizet	14 127.00 €ht
Peinture école Maternelle	14 320.00 €ht
Faux plafond Santolines	10 600.00 €ht
Sol école Santolines	8 778.00 €ht

- Subventionnés à 80% par la CAF :	
Peinture crèche	2 819.80 €ht

- Subventionnés à 50% par la Métropole :	
Acoustique Barbizet	5 934.90 €ht

- Subventionnés à 40% par le Département et à 30% par la Métropole :	
Accessibilité PMR	
Rampe bibliothèque, Santolines	6 811.00 €ht
Accessibilité PMR	
Rampe église	15 141.22 €ht
Accessibilité PMR	
Barbizet, Santolines, Maternelle, Espace Suffren, salle Revol	131 000.00 €ht

- Subventionnés à 50% par le Département et à 25% par la Métropole :	
Patrimoine	
Canus Natus, calvaires	15 346.00 €ht
Mise en tintement des cloches de l'église	17 487.60 €ht

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Commandés

- Subventionnés à 50% par la Métropole :	
Amélioration réseau piscine	5 900.00 €ht
Acquisition pompes filtration piscine	2 542.40 €ht

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commandés

- Subventionnés à 40% par le Département et à 30% par la Métropole :	
Métropole :	
Éclairage allée des sources	8 155.00 €ht

Travaux à venir

Continuité du programme de rénovation des installations du parc

ACQUISITIONS

MATÉRIEL

Commandés

- Subventionnés à 40% par le Département et à 30% par la Métropole :	
Métropole :	
Véhicule police municipale + équipement	25 394.78 €ht

- Subventionnés à 50% par la Métropole :	
Matériel restaurant scolaire	5 410.00 €ht
Matériel réfectoire maternelle et Barbizet	2 974.00 €ht



Chemin du Paradou



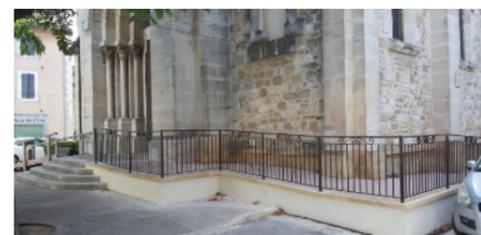
Ecole maternelle



Ecole des Santolines



Ecole des Santolines



Rampe de l'église



PLATEFORME SPORTIVE LA SEIGNEURIE



Les travaux concernant la création d'une plateforme sportive sur le secteur de la Seigneurie ont débuté fin 2019 et se poursuivront sur 2020 et le 1er semestre 2021.

Prévu au Plan Local d'Urbanisme, ce projet prend place sur une parcelle d'une superficie d'environ 8.000 m², petite partie d'un ensemble foncier de 4 hectares acquis par la Commune. Il a porté en premier lieu sur la construction de deux courts de tennis couverts, quasiment achevée à ce jour. Il se poursuit par la construction d'un gymnase, d'un dojo et d'une salle de danse et de gymnastique avec les aménagements urbains et paysagers s'y afférant.

Grâce aux subventions accordées par le Conseil départemental et la Métropole, le projet a pu voir le jour.

Ces différentes installations sportives constituent des équipements structurants qui s'inscrivent dans les projets d'avenir de notre Commune. La polyvalence de ces bâtiments, notamment du plateau du gymnase mais aussi du dojo de 200 m² et de 2 salles de danse pour une superficie totale de 170 m², permettront de répondre aux besoins de nos nombreuses associations riches de diversité.

Sous la houlette du Maire, Jacky GÉRARD, les Commissions Urbanisme, Travaux et Vie associative ont travaillé de concert pour que ce projet aboutisse. Il en sera de même pour la programmation concernant la mise à disposition des créneaux annuels.

Malgré la crise sanitaire, les travaux de constructions avancent. Les deux courts de tennis couverts représentent une surface de 1.370 m² et le gymnase porte sur 2.274 m². Les volumes des bâtiments peuvent paraître impressionnants mais l'emprise au sol représente moins de 10% de la superficie foncière acquise par la Commune. Quant à l'esthétique, il faut attendre la fin du chantier, des VRD et des abords paysagers pour pouvoir porter un jugement sérieux. Ne donnons pas cours à ceux qui critiquent sans avoir pris la peine de prendre connaissance des informations réelles, largement diffusées sur ce projet.

Le choix du projet retenu a pris en compte à la fois la fonctionnalité et l'esthétique de ces installations, tout en préservant le cône de vue panoramique sur notre village et son clocher.

St Cannat Communication

PLAN DE FINANCEMENT

57%	Conseil Départemental
21,5%	Métropole Aix-Marseille-Provence
21,5%	Auto financement communal



LES VIGNERONS DU ROY RENÉ PRÊTS POUR LA RENTRÉE



Cette année, nous n'avons malheureusement pas tous pu profiter du printemps ; mais nous pouvons prolonger la saison estivale grâce à notre palette variée de rosés aux différentes saveurs !

Tels que nos fleurons médaillés d'or cette année, l'opale ou encore le Marseilla, de la famille Auran.

Rosés frais et fruités, ils seront parfaits pour vos apéritifs de fin d'été en extérieur ou vos repas ensoleillés !

Le jeudi 15 octobre, notre vin Primeur, ouvrira la saison d'automne en douceur et si les conditions particulières de cette année le permettent, nous le fêterons ensemble, bien évidemment !

Les Vignerons du Roy René espèrent également pouvoir fêter Noël, cette année encore, autour d'un marché de gourmandises, d'artisanat et d'animations tout au long d'une balade conviviale à l'intérieur de notre cave, les 5 et 6 décembre !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre équipe !

Les Vignerons du Roy René

Route de Rognes

13 760 Saint-Cannat

Ouvert du mardi au samedi

Printemps : 9h-12h et 15h-18h

Eté : 9h-12h et 15h30-19h

Hiver : 9h-12h et 14h30-18h

04 42 57 20 17

www.lesvigneronsduroyrene.com



LA PETITE AIXOISE A OUVERT SON ESPACE BAR



La brasserie La Petite Aixoise a organisé l'inauguration de son espace bar en juin dernier, un bel événement qui a mobilisé plus de 400 personnes autour d'une soirée concert.

Le concept est simple : 8 bières différentes en pression, dont la majeure partie issue

de notre propre fabrication, accompagnées de fromages, charcuteries et tapenades locales. Du vin de Provence et des boissons sans alcool sont aussi proposées. De nombreux événements seront organisés toute l'année.

La Petite Aixoise
Fabrique et bar à bières artisanales
705 avenue de l'Europe, ZA de la Pile
Du mardi au vendredi 10h-13h & 15h-21h
Samedi 10h-12h30
06 30 34 68 56
contact@lapetiteaixoise.fr



CHAPEAU DE BEAUPRÉ 2020 7^e ÉDITION !

Voilà sept ans qu'au cœur de l'été provençal, un événement attire curieux et épicuriens dans les vignes du Château de Beauré. La famille Double, installée sur cette propriété depuis 1855, a fait de son amour du terroir et des accords "mets et vins" le fil conducteur de cet événement.

Cet été encore, douze chefs gastronomiques de la région ont été invités à venir dialoguer dans l'assiette avec les vins du domaine. Et les heureux participants se sont régalés du fruit de cette rencontre ! Un événement attachant qui mêle nature, gastronomie et convivialité au cœur d'un des vignobles historiques de l'appellation Coteaux d'Aix-en-Provence.

Concrètement, le « Chapeau de Beauré » est une balade gourmande. Un véritable déjeuner itinérant ! Phanette et Maxime Double, frère et sœur, 6^{ème} génération sur le domaine, proposent aux visiteurs de découvrir dans les parcelles les vins qui en sont issus en accord avec des mets élaborés par les chefs de la région. Une façon de donner un sens très concret au concept de « terroir ». Les chefs invités sont membres de l'association Gourméditerranée avec chacun une personnalité et un style gastronomique remarquable.

A chaque édition, un nouveau ruban de couleur pare les chapeaux des participants. Cette année, le jaune était à l'honneur : couleur de la joie, de la bonne humeur et de l'amitié !

Château de Beauré

3525 D7N

13760 Saint-Cannat Ouvert tous les jours de 10h à 19h

www.beaupre.fr contact@beaupre.fr +33 4 42 57 33 59

FB : lechateaubeaupre

IG : chateau_de_beaupre



LA POINTE DE L'AIGUILLE SALON DE TATOUAGE

Implantée depuis février 2020, Cassandra passionnée d'art et de dessin répondra à vos demandes de projets.

Orientée dans un style Floral, Ornemental, Géométrique et Graphique, elle embellira votre peau en utilisant la technique du Dot work (point par point).

Eco-responsables et Véganes, nos encres ne sont pas testées sur les animaux et les consommables utilisés sont créés à partir de matières végétales.



Du lundi au samedi
Uniquement sur RDV

649 avenue de l'Europe - la Pile

06 09 67 49 41

kitch.ttt@gmail.com

Instagram : @kitch.ttt

Facebook : @kitch.ttt

L'ENVIRONNEMENT ET LA FORÊT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

Fortes de leurs nouveaux membres et de l'expérience des anciens, la Commission Environnement, Transition Écologique et Solidaire, Cadre de vie et la Commission Ruralité, Agriculture et Forêt, se sont réunies dès le mois de juin, afin de commencer à réfléchir, travailler et initier les projets du mandat.

Des projets communs

Les deux commissions travaillent de concert car elles ont des projets et des buts communs, comme l'aménagement d'un chemin d'accès au lieu dit "Les Caravanes" (au bord de la Touloubre), les jardins partagés, la valorisation des déchets, la prévention des risques, la gestion des forêts avec une partie soumise à l'ONF et l'autre partie gérée par la commune, l'accompagnement des jeunes agriculteurs et bien d'autres sujets encore.

De nos jours l'environnement et l'amélioration du cadre de vie sont omniprésents et les 2 commissions travailleront sur les projets transverses où ces sujets sensibles et importants pour les Saint Cannadens seront présents.

Manifestations en cours de finalisation

LE WORD CLEANUP DAY

Elle se déroulera le samedi 19 septembre. Un élan citoyen (mondial) pour nettoyer la planète et à plus petite échelle notre village.

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORÊT "L'ACTE VERT"

Elle est programmée du 14 novembre au 22 novembre. Cette semaine fera découvrir ou redécouvrir notre patrimoine agricole, viticole et forestier sous diverses formes : visites, promenades en calèches, expositions, événements culturels, et également deux temps forts de plantations d'arbres (reboisement suite à l'incendie de juillet 2017), un pour les enfants des écoles avec l'ONF et un autre avec les citoyens de Saint-Cannat.

Le reboisement citoyen sera soutenu activement par les associations (La course du Bailli, la GV, et l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire).

Les enfants des écoles seront bien sûr impliqués pendant cette semaine avec des ateliers découvertes et spectacles autour de l'environnement.



Le fleurissement du village

Il a pu être maintenu malgré la crise sanitaire, et c'est avec du plaisir dans les yeux que nous pouvons nous promener dans notre village fleuri.

Mathieu Ribes,
Conseiller Municipal pour les Commissions
Environnement et Forêt



APRÈS LE DÉCONFINEMENT, LES INCIVILITÉS REPRENENT...



Depuis quelques jours, les incivilités se multiplient. Les bonnes résolutions prises pendant le confinement, d'un monde plus respectueux de l'environnement, semblent pour certains déjà lointaines.

Les trottoirs, parkings ou espaces verts sont parfois mais trop souvent envahis de déchets en tout genre. Face à cette absence de notion de citoyenneté et de mépris pour l'environnement, ces actes d'incivisme suscitent incompréhension et indignation.

Heureusement, l'incivisme n'est pas la règle et le Maire tient à remercier chaleureusement les St Cannadens qui, dans leur grande majorité, ont un comportement éco-responsable.

Polluer n'est pas la norme

Si seule une minorité d'administrés est concernée, cela suffit pour qu'une masse de déchets impressionnante continuent de polluer notre village comme avant le confinement : sacs McDo, canettes, et autres débris jonchent nos rues et espaces verts. Quand on va pique-niquer, on part avec un sac ! On peut donc repartir en y mettant ses déchets !

Sensibiliser, notre credo

Chacun de nos petits gestes alimentent une révolution silencieuse. Et pour accompagner cette révolution, la Commune et la Métropole ne ménagent pas leurs efforts, c'est un DÉFI QUOTIDIEN ! La gestion des déchets (ramassage et traitement des déchets, mise en place des points de collecte...) est une compétence Métropolitaine. Mais le travail de fond, d'écoute et de sensibilisation se fait main dans la main au



quotidien sur le terrain avec nos Services techniques et vous.

La Municipalité, en partenariat avec la Métropole, organisera dès la rentrée, des interventions dans les écoles, une animation par les ambassadeurs du tri, lors du Forum des associations le 29 août, sans oublier nos grands rendez-vous avec la World Clean Up Day le 19 septembre et "L'Acte vert", dédié à la Semaine de l'Environnement du 14 au 24 novembre.

Mais lorsque la sensibilisation et l'information ne suffisent pas, reste la répression.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 68 €.

Le bon geste au quotidien

Le bon geste revient à l'habitant qui doit trier davantage et jeter ses déchets aux bons endroits. Les Saint Cannadens ne sont pas en reste et nous ne devons pas décourager la grande majorité des bons trieurs !

Les encombrants et les sacs-poubelle ne doivent pas être déposés au pied des colonnes des Points d'Apport Volontaire. Les végétaux ne doivent pas être stockés dans les conteneurs ou jetés au pied des PAV mais apportés à la déchèterie qui est ouverte du lundi au dimanche matin.

L'effort que nous faisons aujourd'hui en triant nos déchets correctement contribue déjà à l'amélioration de notre qualité de vie et prépare celle de nos enfants.

Avec 66 kg par an et par habitant de déchets, toutes matières confondues, Saint-Cannat se place plutôt parmi les bons élèves du Pays d'Aix et les efforts doivent être maintenus !

Le Maire et les élus lancent donc un appel au civisme pour que cessent ces comportements irresponsables qui polluent notre cadre de vie.

GESTION DE LA COLLECTE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Selon l'article L541-2 du Code de l'Environnement, chaque professionnel est responsable de ses déchets, de la collecte à l'élimination finale. Depuis le 31 décembre 2019, le service public de la collecte des déchets s'est arrêté dans les zones d'activités afin de se conformer à la réglementation.

Initialement prévue au 1er juillet 2019, la Métropole a finalement reportée cette mesure en fin d'année et s'est attachée à communiquer en ce sens depuis 2 ans auprès des Entreprises.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2020, les professionnels sont invités à déposer leurs déchets à la déchèterie de Saint Cannat qui est ouverte 7/7j. Ou à confier la gestion des déchets professionnels aux entreprises privées.

En outre, les déchets issus des bureaux (papiers, cartons, petits emballages...) ou des repas pris sur place par le personnel, sont aussi rattachés aux déchets issus de l'activité économique et compte tenu de leur faible volume, peuvent être déposés, après tri, dans les containers situés sur la Commune de Saint Cannat.

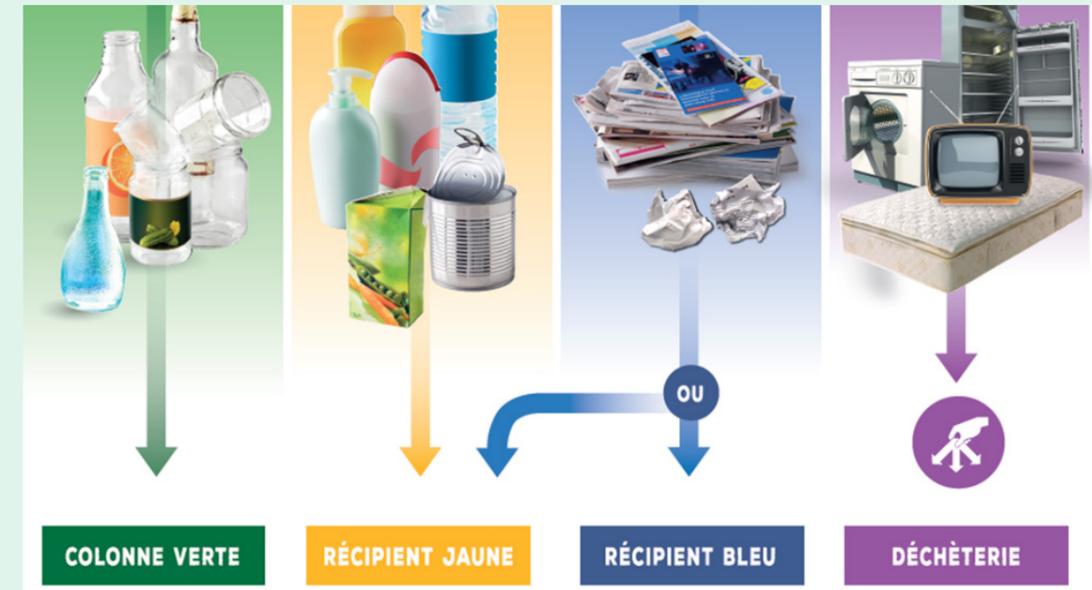
Pour de plus amples renseignements, les professionnels peuvent contacter la Métropole au 04 42 91 49 00.



Stéphanie Peroni,
Pour les Services techniques de la Municipalité
Danièle Barbier,
Élue chargée de l'Environnement

QUELQUES RAPPELS...

✓ LES CONTENEURS... FAITES LE BON CHOIX !



✓ DÉPÔT À LA DÉCHÈTERIE

Comme son nom l'indique la déchèterie est un centre d'apport volontaire. Pas si loin de chez vous...

Chemin de l'Arénier, St Cannat

04 42 91 49 00

Ouverture 7/7

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Accès gratuit pour les particuliers résidants sur les communes du Territoire du Pays d'Aix, par véhicule de moins de 3,5 tonnes de P.T.A.C. et pour un volume jusqu'à 1,5 m3 / jour.

Déchets refusés

Ordures ménagères, cendres, cadavres d'animaux, produits explosifs, radioactifs, déchets médicaux et hospitaliers, médicaments, déchets industriels, gravats par camions bennes, carcasses de voitures.

✓ COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Ne vous laissez pas tenter par un dépôt sauvage dans un coin de votre rue... Il existe un service compétent pour vous en débarrasser !

Service du Territoire du Pays d'Aix

04 42 91 49 00

Enlèvement sur rendez-vous

Tous les premiers mardis de chaque mois

✓ CONTRE LES DÉGRADATIONS, LE CIVISME... OU LA LOI ET DES AMENDES !

Les actes de vandalisme - tags, affichage sauvage, conteneurs partiellement brûlés... existent encore sur St Cannat...

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire !

- **68 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),

- **180 € au-delà de ce délai.**

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

LES RENDEZ-VOUS VERTS...

► Action des Conseillers Tri et Prévention de la Métropole Au Forum des associations

Samedi 29 août

9h-18h Jardin Joseph Richaud

► La World Clean Up Day Journée mondiale du nettoyage de notre planète

Samedi 19 septembre

RV 9h30 Esplanade Charles De Gaulle

► L'Acte Vert Semaine de l'Environnement

Du 14 au 24 novembre

Pour ces actions, consulter le flyer dédié et saint-cannat.fr

SPECTACLES, CINÉMA ET BALADES POUR LES VACANCES

Comme chaque année, Saint-Cannat offre au jeune public, pendant les vacances scolaires, un festival de spectacles gratuits qui, cet automne, a le bonheur de s'inscrire dans Saint Cannat Capitale Provençale de la Culture !

L'équipe Culture vous attend ainsi à chaque période de vacances scolaires pour des spectacles et des séances de cinéma gratuits à voir en famille...

N'oubliez pas de réserver au 04 42 57 34 65.

Pour les rendez-vous à la bibliothèque, on réserve au 04 42 50 82 10.

Pour plus de précisions, consultez la brochure culturelle ou saint-cannat.fr



CONTES, THÉÂTRE ET MARIONNETTES AUX VACANCES D'AUTOMNE

Petit Renard attend

Théâtre de marionnettes de la Cie Le Jardin d'Alice
Tout en haut d'un arbre : une feuille. Tout en bas : un petit renard qui attend qu'elle tombe...

Mercredi 21 octobre

8h - 10h30 Bibliothèque

Ed. Charles-Roux

Dès 1 an - Durée 40'



Tête en vrac

Une plongée dans le cerveau pour les parents et les minots !

Mercredi 21 octobre

15h30 Salle Yves Montand

Dès 6 ans - Durée 55'



Le tout petit prince

Théâtre de marionnettes de la Cie Croqueti

Un doux moment poétique au milieu de l'univers où petits et grands sont transportés dans l'imaginaire de Saint-Exupéry.

Judi 22 octobre

15h30 Salle Yves Montand

Pour les 2-6 ans - Durée 30'



Malfoutus

Théâtre, objets et marionnettes de L'insomniaque Cie
Cinq Mal Foutus acceptent leur humanité imparfaite, sans subir le diktat de la "Win Attitude"...

Adaptation du livre Les Cinq Malfoutus de Beatrice Alemagna.

Vendredi 23 octobre

15h30 Salle Yves Montand

Dès 7 ans - Durée 50'

Atlantide

Théâtre au cœur de la cité oubliée

Un bateau largue les amarres, les marins à bord s'apprêtent à faire une longue traversée de l'Océan...

Samedi 24 octobre

18h30 Salle Yves Montand

Dès 6 ans - Durée 1h

Il était une fois

Une escapade contée jeune public à vivre en famille.

Mercredi 28 octobre

14h Départ devant l'école

Maternelle

Durée 2h30 - Participation 2€ -

Réservation 04 42 57 34 65

Prévoir son goûter pour la pause gourmande

Aux vacances d'automne, à la salle Yves Montand, Christian Jourdain diffusera aux enfants L'étrange forêt de Bert et Joséphine, un film captivant entre douceur et merveilleux, humour et suspense, réalisé en animation de marionnettes dans la pure tradition tchèque.

L'étrange forêt de Bert et Joséphine

Entre magie et poésie, ce film d'animation nous invite à découvrir les petits habitants étonnants d'une forêt enchantée.

Mardi 20 octobre

15h30 Salle Yves Montand

Dès 4 ans - Durée 45'



ÉCOLES ET PARENTS

RETOUR SUR UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE PEU ORDINAIRE...

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les vacances d'été commencent à peine pour nos enfants, nous laissant, à la plupart d'entre nous, une impression particulière du fait des 4 derniers mois vécus par les petits élèves du village.

Certains, peu nombreux, n'auront jamais vraiment quitté leur établissement car leurs parents étaient professionnels prioritaires, alors que d'autres auront repris le chemin des écoles à partir de la mi-mai puis plus largement à compter du 22 juin et d'autres encore, pas du tout.

Dans ce contexte inédit pour tout le monde, nous avons tenté de vous représenter, parents d'élèves, avec le maximum de bienveillance à l'égard des équipes pédagogiques et municipales, elles-mêmes en première ligne, alors que personne ne savait de quoi demain serait fait. Il a fallu que chacun "s'adapte"... avec des directives de l'État évoluant sans cesse et relevant parfois du surréalisme.

Au nom de toute l'Association, je veux profiter de l'opportunité qui m'est donnée pour remercier encore très chaleureusement les trois directrices de nos trois écoles pour leur disponibilité permanente, leur écoute et leur sens des responsabilités.

Nous ne savons pas encore dans quel contexte sanitaire cette nouvelle année scolaire va se dérouler.

Néanmoins, nous espérons que la fusion des deux écoles primaires se fera sereinement pour les équipes comme pour les enfants.

Nous souhaitons vous rappeler à ce titre, la nécessité pour chacun de respecter les panneaux signalétiques installés avant le confinement à notre demande par la Mairie le long de la contre-allée du boulo-drome, ainsi que la zone hachurée au sol en haut des marches qui est interdite au stationnement des poussettes, nounous, et autres !

Ils permettent à vos enfants de sortir de l'école et monter les escaliers sans danger pour eux-mêmes et leurs camarades en contrebas des marches, et vous retrouver plus aisément au niveau des panneaux.

Merci et très belle rentrée à toutes et tous !

La Présidente,
Mariane Pierre-Bez

Écoles et parents
eep13760@gmail.com

06 17 36 77 82

www.ecoleetparents.fr

Facebook Ecole & Parents

Précisions de la Municipalité

Face à l'indiscipline constatée lors de la sortie des classes, une réunion s'est tenue en Mairie le 6 février 2020 pour trouver des solutions. Le Maire a proposé de distancier la foule trop dense devant les portails de sortie, en créant un espace hachuré de non stationnement et en installant des panneaux signalétiques de repérage. L'association des Parents d'élèves a validé ce dispositif et a choisi les couleurs des panneaux. Le matériel a été installé très rapidement par les Services techniques et a prouvé rapidement son efficacité. Merci aux parents pour le respect de ces consignes.



Crèche - Halte Garderie
Péri-scolaire maternelle

ÇA BOUGE À LA CRÈCHE !

QUELQUES ACTUALITÉS D'IMPORTANCE ONT ANIMÉ LA CRÈCHE CES DERNIÈRES SEMAINES.

Une nouvelle équipe au sein du Conseil d'administration

Depuis le 18 juin 2020, Nadia Tronc, Marie Guillaume, Aurèle Icard et Guillaume Ciccolini sont les nouveaux membres bénévoles du Conseil d'Administration de la crèche Lou Cannat'iou.

Ils souhaitent tout d'abord remercier l'ancienne équipe pour le travail accompli et comptent poursuivre l'effort autour de deux objectifs principaux : définir un nouveau mode de gouvernance plus participatif et retrouver le label Ecolo crèche.

Ce changement du mode de gouvernance impliquera une modification des statuts ainsi que du règlement intérieur, raison pour laquelle une Assemblée générale extraordinaire sera convoquée durant le mois d'octobre.

Parents, mobilisons-nous !

À Saint-Cannat, nous avons la chance de bénéficier d'une crèche avec un statut très particulier. En effet, bien que le soutien, notamment financier, de la commune soit décisif, il ne s'agit pas d'une crèche municipale, mais d'une crèche associative. Cela implique donc que la voix des parents compte.

Leur action peut se faire soit dans le cadre du Conseil d'administration, soit dans celui de commissions que le nouveau conseil d'administration mettra en place dès la rentrée prochaine. Ces commissions thématiques (label Ecolo crèche, accueil des enfants, événements), auxquelles parents comme salariés de la crèche pourront participer, seront des lieux d'échange et de débat destinés à être force de proposition.

Les volontaires sont les bienvenus !

De nouveaux aménagements

Sur l'année scolaire 2020-2021, la crèche se fera une beauté ! En effet la commune et la CAF ont attribué une subvention permettant de réaménager plusieurs espaces, notamment les extérieurs et la section bébés, mais aussi de refaire les peintures. Nos bambins auront donc la chance de bénéficier d'une crèche remise à neuf !

L'année s'est terminée sur une note conviviale !

Le 9 juillet dernier, un goûter participatif a été organisé par les nouveaux membres du Conseil d'administration afin de réunir les parents et le personnel autour de gâteaux et boissons emballés (protocole sanitaire oblige...).

C'est donc dans une ambiance "bon enfant" et détendue que nous avons échangé autour de boissons fraîches et autres douceurs !

Toujours dans le respect des règles sanitaires, seuls les "moyens" et les "petits" pouvaient se côtoyer, laissant la section des grands dans leur espace de vie habituel afin d'éviter tout brassage des sections.

L'association Lou Cannat'iou participera au Forum des associations le 29 août prochain. N'hésitez pas à vous arrêter au stand !

Laurène C., parent.
Pour l'équipe de la Crèche Lou Cannat'iou



PLANET'JEUNES, DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE !

L'association Planet'Jeunes propose diverses activités encadrées par des éducateurs et intervenants diplômés. Elle vise tous les publics de Saint-Cannat de 5 à 22 ans. Pour cela, il existe trois structures destinées aux jeunes selon des tranches d'âge bien définies.

STAGES SPORTIFS Pour les 5 -15 ans

Le stage multi sport accueille les enfants tous les mercredis et les vacances scolaires sauf aux vacances de Noël et les deux dernières semaines d'août. On y propose des activités sportives ainsi que des sorties à la piscine de St Cannat, Urban jump, Accrobranche, Aquaparc, laser game, laser ball, ... Durant les vacances, les inscriptions peuvent être à la journée ou à la semaine et doivent se faire uniquement au bureau de la Salle des Jeunes.

CAP AVENTURE Pour les 10-15 ans

La structure est ouverte toutes les vacances scolaires sauf aux vacances de Noël et les deux dernières semaines d'août.

Elle accueille aussi tous les mercredis de 12h30 à 17h avec la possibilité de déjeuner à la cantine de Barbizet pour les enfants de 10 à 15 ans. Depuis février 2019, Cap Aventure peut accueillir les enfants dès l'âge de 10 ans ! En effet, pour créer le lien avec le centre aéré, les enfants de cet âge étant trop grands pour continuer à y rester, peuvent découvrir avec Cap Aventure une autre forme d'animation avec les préadolescents.

Les inscriptions pour Cap Aventure durant les vacances scolaires sont à la semaine.

- Stages

Des activités comme le tennis, futsal, volley-ball, rollers, trottinette, koh-lanta, initiation au tir à l'arc, sarbacane, overboard, des sorties au laser-game, bowling, cinéma, sortie en mer, à Peyrolles, également à la piscine sont mises en place durant nos stages à la semaine.

- Séjours

Pour cause de crise sanitaire, nous avons malheureusement été dans l'obligation d'annuler un séjour à Port Aventura en Espagne, mais deux séjours ont pu être maintenus :

- du 27 juillet au 1er août à Saint Léger/Chaillol avec des activités comme le Paddle, accrobranche, Rafting ...
- du 3 au 08 août au Cap Agde. Au programme : sortie à Aqualand, bouée tractée, sortie en mer ...

Les inscriptions pour les séjours se font désormais uniquement au bureau de la Salle des Jeunes.

- Vacances d'été

Lors des vacances d'été, les activités mises en place pour Cap Aventure ont connu un franc succès : une sortie à Ok Corral, une journée à Aqualand, rafting, laser game ... Baignade en mer, au lac de Peyrolles ainsi qu'à la piscine de St Cannat.

- Vacances d'Automne 2020

En espérant que d'ici là la situation sanitaire s'améliore, nous prévoyons d'organiser un séjour durant une semaine à Paris avec visite de la ville, des monuments, une journée à Disney et au Parc Astérix.

Nous donnerons plus d'informations sur les dates des séjours au Forum des associations.

Si vous avez des questions concernant Cap Aventure, n'hésitez pas à appeler au 07 88 78 26 35.

ESPACE JEUNES Pour les 16-22 ans

La salle des jeunes est ouverte toute l'année, 6 jours sur 7, sauf aux vacances de Noël et les deux dernières semaines d'août. Hors vacances scolaires, elle est ouverte du lundi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 14h à 19h.

Durant les vacances scolaires, elle est ouverte du lundi au vendredi de 17h à 19h et le samedi, toujours de 14h à 19h.

- Sorties

Une fois par mois, nous organisons une sortie pour les jeunes de la salle : karting, bowling, futsal, cinéma.

- Séjours

En septembre 2020, un séjour en Espagne sera mis en place à Port Aventura et Salou si la situation et la crise sanitaire nous le permet.

Les dates ne sont pas encore définies, nous informerons les jeunes en temps voulu.

- Actions solidaires

À la Salle des Jeunes, nous aidons également les jeunes dans leurs démarches de recherches d'emplois, création de CV, lettres de motivation, mais encore dans les recherches de logements.

Tout ceci en partenariat avec le CCAS de Saint-Cannat.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Hakim Ben Haddi
Directeur Jeunesse de Planet'Jeunes

Planet'Jeunes
Salle Des jeunes
Au-dessus de la salle 4 Septembre
06 50 80 68 27
planetjeunes13@gmail.com



© H. Ben Haddi



PARTICIPATION CITOYENNE

Vous avez l'âge de la retraite et vous souhaitez la vivre pleinement ? Notre commune vous propose déjà des animations et activités par le biais du Club du 3è Age, des actions du CCAS ainsi que de l'équipe Culture.

Vous avez sûrement plein d'autres souhaits d'activités ou de services ? La nouvelle équipe municipale, en particulier la Délégation à la Citoyenneté des Seniors, voudrait faire évoluer la qualité et la variété de l'offre de votre lieu de vie : nous vous proposons une participation citoyenne.

À ce titre vous pouvez transmettre vos souhaits à l'équipe municipale.

- Soit par mail aux adresses suivantes :
monique.guillet@ville-saint-cannat.fr
beatrice.rossi@ville-saint-cannat.fr
- Soit par courrier à l'attention du CCAS.

Béatrice Rossi,
Conseillère municipale
Déléguée à la Citoyenneté des Seniors

CCAS
Rue Salengro
13760 St Cannat





SEMAINE BLEUE 2020

Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes âgées. Cette année, elle est prévue du 5 au 11 octobre, sur le thème "Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire... Un enjeu pour l'après Covid".

Le mercredi 7 octobre, dans le cadre de Saint-Cannat Capitale, Monique Guillet (responsable du CCAS) et Béatrice Rossi (déléguée à la Citoyenneté des Seniors) associées à l'équipe Culture, organisent avec la complicité de la conteuse Jeannie Lefèvre, une balade contée intergénérationnelle dans le village et des ateliers qui profiteront aux résidents des Maisons de retraite !



LIBÈRE TON GÉNIE POUR L'AFRIQUE

QUELQUES NOUVELLES DU BURKINA À L'HEURE DU COVID

Le pays n'a pas été épargné par ce perfide virus. Un confinement rapide a permis de limiter le nombre de morts (54) et de cas (aucun dans le canton de Toléha où Libère Ton Génie pour l'Afrique aide au développement depuis 23 ans).

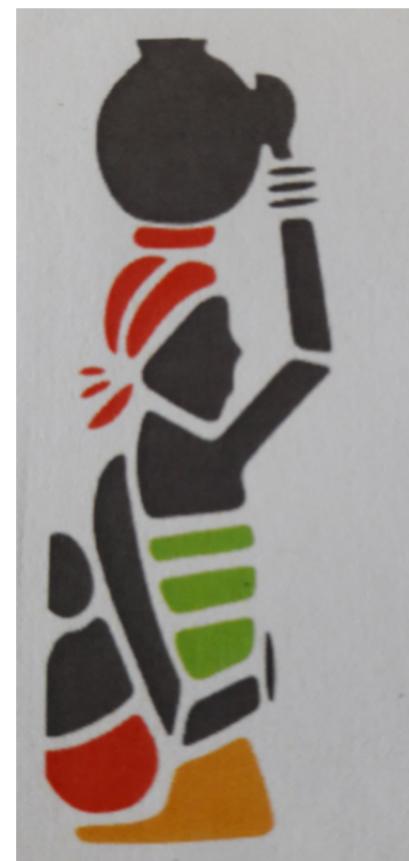
Comme dans les autres pays, l'économie et les habitants en subissent les conséquences. Les artisans que nous connaissons nous disent leur désarroi dans leur atelier sans visiteur. Etudiants, lycéens, collégiens et élèves du primaire ont été privés de cours sans la compensation du travail par internet.

Le prix des denrées alimentaires augmente d'autant plus que les frontières sont encore fermées. Les caprices de la saison des pluies fait craindre une insuffisance des récoltes plus grave qu'en 2019.

Yél ka bé (il n'y a pas de problème) nous répond notre ami burkinabé lorsque, au téléphone, nous lui demandons comment ça va. ...

Christiane Faudry

Libère Ton Génie pour l'Afrique
Christiane Faudry 06 67 04 09 64
christiane.faudry@wanadoo.fr
ltgafrique@orange.fr





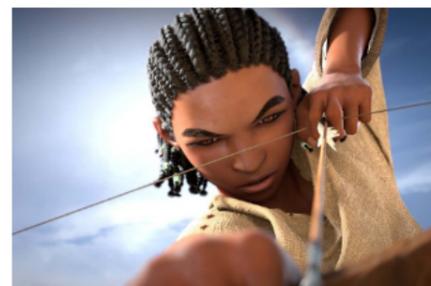
SAINT-CANNAT CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE

Labellisée Capitale Provençale de la Culture par le Département des Bouches-du-Rhône, Saint-Cannat propose un programme riche et varié que vous découvrirez précisément dans notre Agenda culturel ! Avec les équipes de la Bibliothèque, de l'école de Musique, et celles des Commissions Éducation et Environnement, avec les associations à portée culturelle, nous avons travaillé de concert pour étendre cette programmation à tous les niveaux de la Culture...

De septembre à février, spectacles d'envergure, propositions artistiques, manifestations populaires et fêtes traditionnelles s'égrèneront au cours de cette première partie de notre saison culturelle 2020-2021.

Dès septembre, nous accueillons la Rentrée des chœurs de Musicatreize avec le Très Grand Groupe de Gospel. Des Contes en éventail, la Street food party et une Soirée lyrique aux Journées du Patrimoine. Et le Jazz Festival Roger Mennillo avec en tête d'affiche, Sarah McKenzie 4 tet !

Rendez-vous pour l'inauguration de cette saison d'exception. Le 4 septembre dans le cadre de la Fête Notre Dame...



Bilal. Film d'animation



Marion Mézadorian. One woman show



Le malade imaginaire en LA majeur. Théâtre



Sarah McKenzie. Concert Jazz



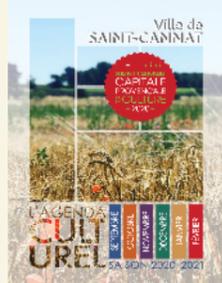
Karnavires. Spectacle Pyrotechnique

Belle rentrée à toutes et à tous !

Dominique Camhi
Pour l'équipe Culture St Cannat

Retrouvez toutes les informations des événements de la saison culturelle 2020-2021 dans l'agenda de Saint-Cannat, Spécial Capitale Provençale de la Culture ou sur notre site internet www.saint-cannat.fr

Avec le soutien du Département des Bouches-du-Rhône



LE BUSTRONOME DE MPG FAIT ESCALE À ST CANNAT !

En 2019, impulsée par le Département des Bouches-du-Rhône et portée par Provence Tourisme, naissait MPG2019, année de la Gastronomie en Provence. Dès la rentrée, MPG part à la rencontre des habitants et des visiteurs des terres provençales pour un voyage des plus gastronomiques avec La Grande Tournée qui ponctuera les mois à venir de septembre à décembre, véritable atout pour la relance du secteur touristique. Un bustronome (cuisine, salle de restaurant) sillonnera tout le département de Cassis aux Saintes-Maries-de-la-Mer et entamera une tournée de 50 dates, en passant par les Capitales Provençales de la Culture.

Destiné à valoriser et assurer la promotion de nos talents, chefs, producteurs et artisans du territoire, au travers de dégustations, le bus s'installera en cœur de ville, aux abords du marché. Le temps de l'élaboration d'une recette, retransmise sur écrans, de véritables rencontres seront orchestrées entre les chefs, les producteurs ou artisans locaux et les visiteurs. Des chèques cadeaux d'une valeur de 50€ seront à gagner et permettront de s'attabler dans l'un des restaurants partenaires MPGastronomie.

Ainsi, notre Marché plein air sera exceptionnellement déplacé le 14 octobre Esplanade Charles De Gaulle pour accueillir le Bustronome.

Bustronome MPG (Marseille Provence Gastronomie)
Mercredi 14 octobre
8h-13h Esplanade Charles De Gaulle



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EDMONDE CHARLES-ROUX

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS D'ÉCRITURE DE POÉSIE

Sur le thème "Nos arbres, notre forêt ..."
À vos plumes, Osez l'écriture ...

Adressez votre poème par mail avant le 20/10/2020 à bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

LE VOLEUR DE LIVRES

Initiation aux Jeux de rôles

Mercredi 7 octobre

14h-16h30 Bibliothèque

À partir de 9 ans

Réservations 04 42 50 82 10

Dans le cadre du Festival de l'Imaginaire

organisé à Lambesc

Du 5 au 11 octobre 2020

RENCONTRE AVEC CÉCILE DUQUENNE

Découverte du roman fantastique
Romancière française de sciences-fictions et fantastiques. Elle est l'auteure de la série de romans Les foulards rouges.

Mercredi 7 octobre

16h30-19h Bibliothèque

Dans le cadre du Festival de l'Imaginaire

organisé à Lambesc

Du 5 au 11 octobre 2020

PETIT RENARD ATTEND

Théâtre de marionnettes
Cie Le Jardin d'Alice

Mercredi 21 octobre

10h30 Bibliothèque

Dès 1 an - Durée 25'

Réservations 04 42 50 82 10

LÉOPOLDINE

Spectacle Marionnetto-Musical pour tout-petits

Mardi 17 novembre

de 10h à 12h et de 14h à 17h Salle Biblio

Durée 30'

4 séances

Pour les petits de la Crèche et des maternelles

RACONTE-MOI TON ARBRE

Atelier d'écriture
Ateliers pour enfants et adultes
Animateur Philippe Gastine

Mercredi 18 novembre

9h- 12h & 14h-16h Salle Biblio

Tout public





GESTE ET HARMONIE 1990-2020, 30 ANS DE DANSE

Après une fin d'année bien triste, c'est plus que motivées qu'Axelle, Chrystel et Nathalie soutenues plus que jamais par l'équipe de bénévoles de l'association Geste et Harmonie s'apprentent à entamer une

nouvelle saison de danse pour aboutir enfin en juin 2021 à notre 30ème spectacle.

Nous vous donnons rendez-vous pour tout renseignement et inscription, le samedi 29 août de 10h à 18h au jardin public Joseph Richaud à l'occasion du forum des associations et le mercredi 2 septembre de 14h à 18h30 salle Francis Artaud.

Rappel des disciplines enseignées par des professeurs diplômés d'Etat :

- Éveil à la danse à partir de 4 ans (années 2015 et 2016)
- Classique et jazz à partir de 6 ans
- Contemporain à partir de 7 ans
- Cours pour adultes (sans spectacle) : jazz, barre au sol, gym danse

Début des cours : 7 septembre

Bonne rentrée à tous, à bientôt

La Présidente
Corinne Martinez

06 70 56 46 60
gesteetharmonie@free.fr
<http://gesteetharmonie.wordpress.com>
page facebook : geste&harmonie

FESTIV'ACTES

WEEK END DU 2 OCTOBRE : FESTIVAL THÉÂTRE ET MUSIQUE
Des moments de musique, de théâtre et de rencontres à partager



Du 2 au 4 octobre 2020, Festiv'Actes en Scènes organise cet événement culturel autour de l'espace Yves Montand à Saint Cannat.

Après les difficultés liées à l'épidémie de Covid-19, Festiv'Actes en Scènes a dû restreindre le nombre de spectacles proposés. De manière exceptionnelle pour cette édition post-confinement, et grâce au soutien financier et culturel de la Municipalité, toutes les entrées des spectacles seront libres d'accès.

Vous pourrez en fin de spectacle si vous le souhaitez soutenir notre association pour cette 7ème édition.

Festiv'Actes en Scènes sera présent sur le Forum des Associations le samedi 29 août à Saint-Cannat et vous pourrez y réserver vos places. L'ensemble des bénévoles de Festiv'actes 7 sera prêt à vous accueillir autour d'un grand chapiteau installé pour l'occasion sur le parvis de la salle Yves Montand où des repas, des boissons et des crêpes vous seront proposés. On vous attend nombreux.

Festiv'actes en Scènes
06 28 09 88 56
[facebook.com/FestivActes.en.scenes](https://www.facebook.com/FestivActes.en.scenes)

En cas de nécessité sanitaire, Festiv'Actes en Scènes se réserve le droit d'annuler ce festival.

L'épidémie du Covid 19 ne nous a pas permis de présenter notre gala de fin d'année qui était programmé le samedi 27 juin dernier. Mais nous ne voulions pas achever l'année ainsi.

L'idée de réaliser une vidéo présentant le travail de l'année de notre Association Aroma de Cai - Danses Sévillanes et de Flamenco - a recueilli l'enthousiasme de l'ensemble des élèves et amis pour concrétiser ce projet.

Nous avons eu de nombreux retours très positifs et encouragements. Au nom de tous, je vous en remercie très chaleureusement.

À ceux qui ne l'ont pas encore regardée, je les invite à découvrir cette vidéo sur notre page facebook.

Encore un grand merci à notre fidèle public, certes déçu car le spectacle n'était pas au rendez-vous,

Dans l'attente, les cours de flamenco reprendront à la mi-septembre, toutes les informations vous seront communiquées à la journée des associations de Saint Cannat ou sur notre site.

L'animatrice,
Marithé Sanchez

06 82 95 59 56
sanchez.mt@aliceadsl.fr
Facebook :
aromadecaisaintcannat
flamencoaromadecai.org

AROMA DE CAI DANSES SÉVILLANES ET FLAMENCO



ST CANNAT VOLLEY BALL REJOIGNEZ-NOUS !

Cet été les volleyeuses et les volleyeurs du SCVB ont pu s'exercer en plein air, sur le terrain de beach-volley de la Municipalité.

Ils retourneront bientôt dans la salle du 4 septembre, les lundis à 21:00 et les jeudis à 20:30.

Exercices spécifiques, mises en situation de jeu ... réception, passe, attaque !

Les joueurs les plus aguerris guident et conseillent les novices ou moins expérimentés.

Les matches constituent également de belles occasions de parfaire la connaissance du jeu et de progresser.

Depuis quelques années, le club engage deux équipes : une dans le championnat départemental Ufolep, et une dans le Challenge Bernard Gilbert, qui regroupe des clubs du pourtour de l'étang de Berre.

Si vous êtes intéressés par la pratique du Volleyball, et si vous avez plus de 16 ans, n'hésitez plus à nous rejoindre.

Vous pourrez nous retrouver au Forum des associations le samedi 29 août.

Toute l'actualité du club est visible sur son site internet et sa page Facebook.

Sportivement,
Le Bureau du SCVB

06 20 14 38 12
contact@saint-cannat-volley.fr
<http://club.quomodo.com/scvb>



TENNIS CLUB ST CANNAT

LONGÉVITÉ ET EFFICACITÉ !

Comme beaucoup d'associations, le club a subi la crise sanitaire et s'est confiné.

L'école de tennis s'est arrêtée totalement et les enseignants ont pu faire récupérer une grosse partie des cours jusque début juillet. La fête qui avait lieu d'habitude a été remplacée par des jeux et les enfants sont repartis contents. Les tournois adultes et jeunes qui auraient dû avoir lieu en mai et juin, ont été annulés, et nous espérons que tout pourra reprendre en 2021.

Un nouveau professeur

De gros changements attendent le club en septembre. Tout d'abord notre professeur Andres Martins cesse l'enseignement pour se consacrer à une nouvelle ambition professionnelle.

Le bureau, les enfants et les joueurs le remercient pour ce qu'il a apporté et regrettent son départ. Bonne chance Andres dans ta nouvelle activité !

Il sera remplacé par Jo Kanar, qui vient d'Aix, qui a quitté le circuit professionnel mais reste 77ème joueur français. C'est évidemment une "grosse pointure" et qui apportera au club son expérience et son talent.

Nous espérons tous que les adultes et les jeunes sauront profiter de ce nouvel enseignant.

Des courts tout neufs et couverts

Son arrivée coïncidera avec la mise en route des courts couverts, magnifiques et au top en matière d'équipements.

Ceux-ci devraient être opérationnels (même provisoirement) en septembre.

Là encore, il s'agit d'un énorme progrès pour notre club et pour toute la commune. L'école de tennis, forte de ses 110 enfants pourra en accueillir davantage, et les compétitions d'hiver se dérouleront sans report ni annulations.

Malgré les déconvenues dues au Covid, nous restons extrêmement positifs, enthousiastes quant aux nouveaux courts, et avec l'homogénéité qui règne dans le Bureau, nous nous apprêtons à développer une nouvelle dimension locale et régionale à cette association née en 1978 et qui démontre sa longévité et son efficacité.

Merci à la Municipalité pour ces nouveaux équipements, dont la résonance va bien au-delà de notre village.

Nous tacherons d'être à la hauteur de cet investissement important.

Le Bureau

TCSC
04 86 31 36 76
tcsc@sfr.fr

SAINT CANNAT
TENNIS CLUB

CROSS TRAINING ACADEMY

UN PRIX BIEN MÉRITÉ

Une excellente année vient de se terminer et donne naissance à une autre particulièrement prometteuse. En effet, cette saison riche en rebondissements et en imprévus a fait naître chez de nombreux adhérents de la salle une motivation et une régularité sans faille !

Une salle où le Cross Training se pratique en toute sécurité grâce aux coachings et à l'entourage de 3 Kinésithérapeutes qui sont présents pour vous motiver, vous surpasser et s'assurer que vous maintiendrez une bonne intégrité physique !

Une salle où l'activité physique correspond au dépassement de soi grâce à "l'entraînement croisé", une méthode de conditionnement physique qui regroupe des exercices issus de diverses disciplines, combinant l'endurance respiratoire, musculaire et cardiovasculaire.

Chaque entraînement est différent ! Il a pour objectif de surprendre constamment le corps en proposant une infinité d'exercices variés en cherchant une séance de sport intense d'une heure la plus "fonctionnelle" possible !

Une salle où les places se font rares... Alors pensez à réserver la vôtre !

Enfin, elle est en étroite relation avec un ostéopathe souvent présent aux entraînements, ainsi qu'avec le Pôle Sport Santé du village de Saint-Cannat qui d'ailleurs complète son équipe de kinésithérapeute du sport avec Wesley Meneroux, également coach à la salle.

Kevin Fitzailo, secrétaire
Pour la Présidente, Susan Meneroux



Cross Training Academy
06 89 95 17 28
scott.m.pro@gmail.com
www.crosstrainingstcannat.com

LE BOXING CLUB ST CANNAT

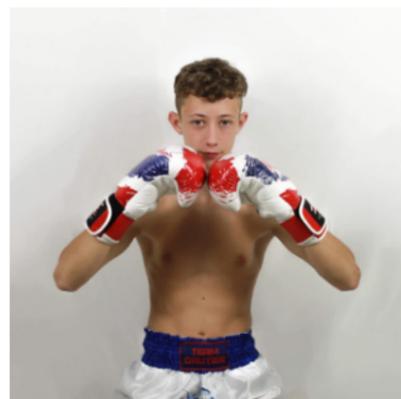
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET TRANSPIRER !

Pour sa 3ème année d'existence sur la commune, le club ne cesse de grossir avec des adhérents d'âges et de niveaux différents.

Le club a été présent sur toutes les manifestations cette année encore, sauf pour les championnats de France où notre champion Boris Gautier devait à nouveau mettre son titre en jeu dans toutes ses disciplines, suite à l'arrêt dû au Covid.

Notre jeune boxeur a tout de même été cette saison Champion PACA en Muay Thai, K1, Low Kick.

Il nous a régalé au Gala Extrême Héros où il a fait son premier combat plein et, à la surprise de tous, gagné par KO au premier round.



Sur un autre registre les filles n'ont pas failli non plus et se sont distinguées en mars 2020 au stage Féminin en compagnie du champion Nait Eddy Slimani.

Les plus jeunes étaient présents aussi sur le Parcours Jeune organisé par la FFKMDA sur Martigues.

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux lors du Forum des associations.

Pour info, les inscrits au Club seront accueillis lors d'un pot de bienvenue le vendredi 11 septembre et vous pouvez déjà noter qu'un loto est organisé le 28 novembre à la salle du 4 septembre dès 14h.

La Présidente,
Katia Gautier

Boxing Club Saint-Cannat
50b Avenue Henri Barbusse
06 83 53 90 24
lazaro.katia@orange.fr

Cours St Cannat
Lundi 20h30-22h
Jeudi 19h30-21h30
Samedi 9h30-10h30 (1 samedi sur 2)
Trets Mardi et mercredi 19h-21h
Apt Vendredi 19h-21h



SPORTS ET LOISIRS

UNE FIERTÉ : SA SECTION FITNESS !

Après cette année si particulière, le besoin de se retrouver, de se dépasser et de prendre soin de son corps devient indispensable. Nous vous proposons donc de nous retrouver deux cours par semaine : le mardi et le vendredi de 19h45 à 20h45 à la salle Yves Montand.

Le cours du mardi : Fit Stick. La dernière tendance fitness ! Du renforcement musculaire et du cardio chorégraphié, pratiqué à l'aide de baguettes (les sticksww).

Le cours du vendredi : Fitness. Ce cours alterne chaque semaine entre step, bâton lesté, haltères, élastique band... Du fitness plus traditionnel mais tout aussi efficace pour garder la forme !

Cotisation à l'année pour les deux cours par semaine : 145 € (licence comprise).

Les cours sont accessibles à tous (à partir de 18 ans).

Venez faire un cours d'essai et rejoignez notre équipe !

Hélène Bustos,
Responsable de la section fitness



Soirée découverte du fit stick avec les adhérentes du fitness

Contact
Hélène Bustos 06 50 91 42 50
Georges Besse, Président 06 86 69 70 01
sportsetloisirs13760@orange.fr
Facebook : Sports & Loisirs Fitness

LE TEMPS D'ÊTRE

À GRESSE EN VERCORS

C'est dans une ambiance conviviale, sportive et de bien être, que le Temps d'être a proposé un Summer Training Camp, en partenariat avec les associations "Fit Up", "Tenaga Silat", "Alternatif Concept" et "Club de St Pierre" !

Des participants motivés, en famille, entre amis et/ou copines, chacun a pu essayer et s'adonner à différentes disciplines : Zumba, fitness, cardio boxing, renfo, yoga, arts martiaux, Qi Gong... ou simplement profiter d'un cadre majestueux et ressourçant.

Toutes les activités se sont pratiquées en plein air, face aux montagnes, avec beaucoup d'enthousiasme. Le matin, une mise en route était proposée pour bien commencer la journée et en fin de journée pour les plus acharnés, des cours dans les différents domaines étaient au programme !

Des soirées permettaient de se retrouver et d'échanger sur nos différentes découvertes de la journée (sur les séances, les lieux, les bonnes adresses gustatives...).

Vous pourrez trouver quelques photos du séjour sur notre page facebook.

A l'unanimité, nous attendons tous avec hâte, le prochain séjour (juillet 2021), n'hésitez pas à vous renseigner et pensez surtout à réserver votre semaine (la première semaine des vacances d'été).

En attendant, reprise des activités dès septembre, en nous retrouvant au forum. A cette occasion, nous vous présenterons le programme des différentes conférences et/ou ateliers de la saison 2020/2021.

Nathalie Boillon,
Enseignante de Qi Gong
Coordinatrice de l'association "Le Temps D'Être"

06 85 79 02 79
www.letempsdetre.fr
facebook.com/letempsdetre13
www.letempsdetre.fr
Nathalie Boillon
06 85 79 02 79



SPORTING CLUB MASCULIN

LE NOUVEAU PROJET D'AVENIR DU SCSC

Suite à l'Assemblée Générale d'été du Sporting Club qui a eu lieu le vendredi 10 juillet au siège du SCSC, nous vous informons que le rapport Moral & Financier fut approuvé à l'unanimité par la quarantaine de personnes présentes.

Lors de cette assemblée, la nouvelle équipe dirigeante composée d'anciens joueurs, éducateurs et/ou dirigeants du Club ces dernières années a obtenu le soutien et l'approbation de l'ensemble des personnes présentes. L'élection officielle des membres du Conseil d'Administration pour la saison 2020-2021 a elle aussi obtenu l'unanimité des suffrages de l'Assemblée.

À l'aube de cette nouvelle saison, cette nouvelle équipe peut donc communiquer officiellement sur sa reprise du SCSC, son projet pour la saison et les saisons à venir.

Ce projet concerne l'ensemble de notre commune. Il sera tourné vers la jeunesse et encadré par des éducateurs diplômés ou en devenir.

Nous avons pour ambition de relancer toutes les catégories du pitchounet aux Super Vétérans. Une équipe Senior sera également présente.

Ce projet n'est pas le nôtre mais celui de notre commune !



OBJECTIFS SPORTIFS POUR LA SAISON 2020-2021

Vie du Club

- Augmenter le nombre de licenciés
- Promouvoir le paiement en ligne des Licences
- Renforcer l'encadrement par des éducateurs diplômés et d'expérience
- Développer le Sponsoring & Créer un Web TV
- Alimenter régulièrement notre site Internet
- Organiser le Loto du Club
- Organiser des Tournois Régionaux voir Nationaux dans certaines catégories
- Donner une nouvelle impulsion à nos stages de Football
- Fusionner avec le SCSC Féminin ou créer une section Féminine

Équipes

- Avoir 2 équipes dans toutes les catégories du Football Animation et du Football Réduit & Faire jouer nos équipes U 10/11 & U 12/13 ans en Niveau 1
- Engager une équipe U 14 / 15 ans
- Engager une équipe U 16 ans
- Engager une équipe Seniors D3
- Créer des équipes : Loisirs à 11, Vétérans à 11 et Loisirs à 7 en Championnat FSGT
- Engager une équipe Super Vétérans à 8

Les organigrammes du club et des éducateurs seront présentés sur

INFOS SAISON
2020-2021

Reprise des entraînements

Seniors : Lundi 03 août puis les lundi, mardi et jeudi
U 16 ans (2005-2006) : Lundi 24, mercredi 26 et vendredi 28 août
Pour toutes les autres catégories reprise des entraînements la première semaine de septembre

Pack des licenciés

1 tenue d'entraînement complète, 1 survêtement de sortie,
1 gourde, 1 sac de sport et 1 sac à chaussures.

Tarifs Licences

U 4 et U 5 ans : 80 €
U 7 ans & U 9 ans : 100 €
U 11 ans à U 19 ans, Seniors, Loisirs et Vétérans : 150 €



notre page Facebook et lors du Forum des Associations.

Belle rentrée sportive !

Le Président,
Eric D'Arcangelo

06 45 57 43 35
sportingclubstcannat@free.fr
www.scsc13.com



Composition du Bureau

Président : Eric D'Arcangelo
Vice-président : Frédéric Oucherif
Trésorier : Philippe Conand
Secrétaire : Marion Cuba

Nouveaux membres au Conseil
d'Administration du Sporting Club

Cédric Krieger, Anthony Riperto, Fabien Volle,
Jean-Charles Mathieu

LE SCSC FÉMININ CONTINUE DE SE STRUCTURER !

À Saint-Cannat le football féminin se pratique depuis 35 ans. Nombre de joueuses ne sauraient que trop remercier ces précurseurs qui ont fait émerger le football féminin grâce à un investissement sans faille à une époque où cette pratique était encore marginale. Les féminines de Saint-Cannat ont connu de belles années avec ses cadettes et ses seniors en Division d'Honneur.

Un peu d'histoire

C'est en 2010 que le Sporting Club Saint-Cannat [100%] Féminin, alias le SCSCF, voit le jour avec pour ambition de promouvoir au mieux le football féminin et en devenir un des clubs les plus attractifs de la région ! Au fil des années le club a grandi grâce à des bénévoles passionnés et investis. Depuis 2010 et l'indépendance du club, les féminines de Saint-Cannat ont connu de nouveaux beaux succès avec un 32^{ème} de finale en Coupe de France en 2014, un titre de championne de Provence, l'accession en DH à nouveau et une mémorable Coupe de la Ligue remportée face à l'OGC Nice qui jouait alors en 2015, les barrages d'accession en D2.

Aujourd'hui l'association compte 80 licenciés et accueille des joueuses de tout âge, dès 5ans, et de tous niveaux. Nos catégories jeunes sont l'avenir du club et nous faisons le nécessaire pour leur offrir le meilleur cadre pédagogique afin qu'elles s'épanouissent.

Ce qui nous caractérise c'est notre état d'esprit. Bien sûr nous sommes des sportives et ambitionnons d'atteindre à nouveau à court terme le niveau régional en seniors ainsi qu'en les jeunes, mais pas à n'importe quel prix. Nous tenons à garder avant tout notre ambiance conviviale et une mentalité saine !

Renfort d'un manager sportif général

Le club continue de se structurer grâce à l'arrivée d'un manager sportif général qui aura également le rôle d'entraîneur principal seniors. Ancien joueur de National 3,



il a ensuite évolué en tant qu'entraîneur. Sophrologue et titulaire d'un BEF, ses expériences en clubs professionnels et amateurs, tant dans le football masculin que féminin, permettront de faire progresser non seulement le staff et l'ensemble des équipes mais également notre projet associatif de club formateur pour les jeunes.

Un club ambitieux

Le SCSCF repartira pour la saison prochaine avec 4 équipes : l'école de foot (5-11ans), les U15F (12-14ans), l'équipe seniors à 11 et la réserve seniors à 8 (à partir de 15ans). La crise sanitaire ayant freiné nos ambitions de remonter une équipe U18F, cet objectif est remis à la saison 2021-2022. Notre projet club est réfléchi et réaliste : remonter en DH sous 3 ans et s'y stabiliser puis faire passer l'équipe réserve en jeu à 11 ; faire évoluer les U18F à un niveau ligue d'ici 4 ans. Cela passe aussi par de la continuité : celle d'accueillir et

former toutes les joueuses, même débutantes ; de promouvoir le football féminin auprès des jeunes filles de Saint-Cannat et des villages voisins ; de continuer à former nos éducateurs et dirigeants afin qu'ils puissent s'améliorer et se renouveler ; de proposer des événements de cohésion afin de promouvoir nos valeurs et de maintenir le lien entre tous les licenciés.

En attendant l'Euro féminin qui se déroulera en Angleterre en 2021, mesdames, mesdemoiselles, franchissez la barrière !

La Présidente,
Célia Carmona
06 89 50 19 78



SCSCF
scsc.feminin@gmail.com
www.scscf.fr
Facebook : SC Saint-Cannat Féminin
LinkedIn : Sporting Club Saint-Cannat Féminin
Instagram : scsc féminin

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

La crise sanitaire mondiale sans précédent que nous venons de traverser aura marqué la fin de l'année scolaire et sera restée dans nos esprits tout au long de la saison estivale. La nécessité de relancer l'activité économique de notre pays, conjuguée à la maîtrise de l'épidémie tout au moins le net ralentissement de la propagation du virus, a permis la mise en place d'un déconfinement progressif après presque 2 mois d'isolement des populations à leur domicile. Il nous faut aujourd'hui rester prudents dans un contexte où nous devons mettre toutes les chances de notre côté pour éviter le spectre d'une deuxième vague qui représente un enjeu considérable en matière de santé publique et sera déterminante pour nos conditions de vie futures. Au lendemain des élections municipales, les nouveaux élus se sont tout de suite mis au travail, malgré une installation officielle qui n'a pu se faire qu'à la fin du mois de mai. De nombreuses initiatives et dispositifs de solidarité ont été lancés ou encouragés pour accompagner les administrés les plus isolés et permettre un déconfinement généralisé et sécurisé de la population.

La crise sanitaire a également eu un impact financier important pour la commune avec la fourniture de masques aux professionnels de santé et aux commerçants, au maintien des services publics de proximité grâce aux personnels municipaux impliqués et engagés dans le principe de continuité. Nous les remercions pour le travail de qualité qui a été fait et le lien indispensable qui a été maintenu à Saint-Cannat. Le débat d'orientation budgétaire qui a précédé le budget primitif 2020 voté le 6 juillet laissait présager une situation difficile et un cadre

budgétaire contraint et complexe. La gestion rigoureuse des mandats précédents et des excédents réalisés nous a finalement permis d'équilibrer parfaitement nos finances et de voter pour cette année un budget avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, un taux d'investissement cohérent et important, de limiter l'endettement de notre commune tout en n'exerçant aucune pression fiscale supplémentaire en maintenant les taux des taxes communales dans un contexte de récession économique. Il faudra gérer avec une rigueur sans faille jusqu'à la fin de l'année et faire le bilan de cette période inédite tout en préparant l'avenir, notamment en termes d'équipements en poursuivant les actions engagées avec la nouvelle équipe municipale et en préparant les suivantes afin de réaliser le programme ambitieux que nous vous avons proposé.

Le secteur associatif a également été particulièrement impacté durant la crise du Covid 19 et nous y serons très attentifs dans les mois à venir. Les subventions de fonctionnement ont enfin pu être votées au début de l'été en les ajustant au mieux en fonction du contexte pour le moins incertain. Là encore, il faudra rester vigilants et respectueux des règles sanitaires qui garantiront le maintien des activités et des festivités qui animent notre village, et ce, tant que nous le pourrons. Nous vous donnons rendez-vous le 29 août 2020 pour le Forum des associations qui précèdera cette année la Fête Notre Dame et qui sonnera comme toujours à Saint-Cannat l'heure de la rentrée scolaire, que nous vous souhaitons bonne pour vous et vos familles.

Joël Levi-Valensi,
Adjoint au Maire,
Délégué aux Finances, au Budget, à l'Économie, à la Vie associative et aux Équipements

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions, formées dès le conseil d'installation du nouveau conseil municipal, ont pour but d'émettre des avis et formuler des propositions sur les thèmes dont ils sont l'objet. Il n'y a pas de périodicité requise pour la réunion de ces commissions ("chaque fois que nécessaire"), excepté la commission Budget qui doit se tenir au moins une fois par an. Gageons toutefois que la périodicité de ces réunions, et la teneur des sujets traités, est représentative et proportionnelle à la volonté du maire de transparence et de faire participer l'ensemble des élus (majorité / minorité) aux orientations de la commune.

Sept commissions ont donc été mises en place lors du premier conseil municipal, pour l'ensemble des thèmes à traiter pour la commune. Leur animation ayant été loin d'être exemplaire lors du dernier mandat du maire, et l'équipe de la majorité ayant été fortement renouvelée et rajeunie, et donc demandeuse d'une implication significative et sincère, un élan louable a été donné par la nouvelle majorité et toutes les commissions ont été réunies une première fois, quitte à ce que ce soit à des dates peu favorables pour tous les participants (Covid et congés

d'été) et avec un délai de convocation réduit jusqu'à 1 jour. En temps qu'élus minoritaires, nous ne pouvons dans un premier temps qu'apprécier l'effort.

L'impression qui ressort de ces commissions reste toutefois encore un peu mitigée : les commissions ont consisté dans la majorité des cas à présenter le bilan, forcément très satisfaisant, des actions passées, rappeler le fonctionnement de certaines institutions communales, et enfin montrer quelques lignes du programme de campagne du maire, sans détail supplémentaire par rapport à la campagne des élections. Peu de chose sur les actions concrètes à venir, et surtout rien sur le niveau d'implication des membres de la commission à l'avenir, ni sur la périodicité de ces commissions.

En résumé : la case "commissions" est cochée, tout le monde est content. Il ne reste plus qu'à attendre dans un avenir proche pour constater si oui ou non ces commissions pourront être réellement actives et si le seul organe permettant à tous les élus de s'exprimer et de participer fonctionne désormais. Rendez-vous pour le prochain Petit Saint-Cannat !

Les élus de l'opposition : Georges Besse, Sandrine Rochez, Paul Vidalou, Kathia Calvo.

NAISSANCES

- 26.02.2020 Jeanne fille de Sylvain Dulbecco et Alice Salomon
- 18.06.2020 Nolan fils de Jean-Daniel Pellé et Sophie Lescure
- 29.06.2020 Rose fille de Pierrick-André Robert et Lara Lopez
- 06.07.2020 Charlie fils de Maxime Noël et Elise Pacquet

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

MARIAGES

- 20.06.2020 Gilles Bach et Marilyne Segond
- 11.07.2020 Lucas Dubois et Julia Cantona
- 25.07.2020 Sylvain Dulbecco et Alice Salomon
- 01.08.2020 Jauffrey Gallé et Céleste Bobinet

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

- 17.04.2020 Ghislaine Orio veuve Corniot à Marseille 5ème
- 15.06.2020 Marguerite Barriera veuve Borde à Saint-Cannat
- 29.06.2020 Marie Gorand veuve Birnbaum à Saint-Cannat
- 05.07.2020 Christiane Blanc épouse Pardigon à Saint-Cannat
- 20.07.2020 André Giordano à Saint-Cannat
- 22.07.2020 Walter Trieglaff à Saint-Cannat
- 30.07.2020 Dolores Sanchez veuve Canete à Aix en Provence
- 02.08.2020 Jean Pierre Audouin à Saint-Cannat
- 05.08.2020 Renée Signoret veuve Rocca Serra à Saint-Cannat
- 07.08.2020 Maryvonne Zapata à Saint-Cannat
- 12.08.2020 Patrick Raby à Saint-Cannat
- 14.08.2020 Georges Aleix à Aix en Provence

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

HOMMAGES

André Giordano nous a quittés le 20 juillet dernier à l'âge de 79 ans... Nous tenons à saluer ce personnage emblématique de notre village, son engagement et son investissement au sein des associations de St Cannat, notamment au Club Taurin. Son dynamisme et sa gentillesse étaient très appréciés et nous regrettons de ne plus le voir parmi nous... Toutes nos condoléances à sa famille dont nous imaginons sans mal la tristesse...

L'équipe municipale



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Patrick Raby, ancien membre du Comité Communal des Feux de Forêt, le 12 août dernier. L'ensemble des membres du CCFF se joint à moi pour dire notre tristesse... Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses filles et ses petits-enfants. Repose en paix Patrick...

Guillaume Sorba,
Adjoint au Maire délégué
à la Forêt et l'Agriculture,
et responsable du CCFF



Patrick Raby en action sur le feu de Saint-Cannat le 15 juillet 2017



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



DE SEPTEMBRE
À FÉVRIER

≡ :::: :::: :::: ::::
SAINT-CANNAT
CAPITALE
PROVENÇALE
DE LA CULTURE
≡ 2020 ≡

CONCERTS
CINÉMA EN PLEIN AIR
ART DE RUE
SPECTACLES
EXPOSITIONS

POUR PLUS D'INFORMATIONS DEPARTEMENT13.FR